

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3212 - MARDI 8 MAI 2018

AFFAIRE JEAN MARIE MICHEL MOKOKO

L'accusé nie les faits
qui lui sont reprochés

Jean Marie Michel Mokoko devant la barre, le 7 mai à Brazzaville

Le procès de Jean Marie Michel Mokoko s'est ouvert le 7 mai, au parquet de Brazzaville. L'accusé a rejeté en bloc les faits qui lui sont reprochés avant de refuser de répondre aux questions des juges, arguant qu'il jouit d'une immunité juridictionnelle conférée par son élévation au grade de commandeur dans l'Ordre du mérite congolais.

« En vertu de l'immunité juridictionnelle que me confère le décret du 10 avril 2001 portant création du Conseil des ordres nationaux et en ma qualité de dignitaire de la République, je ne peux être poursuivi dans aucune juridiction du Congo », a déclaré Jean Marie Michel Mokoko.

Page 2

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET PROFESSIONNELDébut de la campagne
2018 des examens d'Etat

Le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes a annoncé, hier à Brazzaville, l'ouverture de la campagne 2018 des examens techniques et professionnels sur l'ensemble du territoire national.

Au total, 31 207 candidats, tous cycles confondus, sont appelés à concourir à partir d'aujourd'hui, date du début des épreuves pratiques d'éducation physique et sportive.

Des mesures rigoureuses sont à observer pendant le déroulement des épreuves, la correction et la proclamation des résultats. Tout candidat ou encadreur, pris avec un téléphone portable dans un centre d'examen ou avec des supports frisant la tricherie, sera systématiquement renvoyé. Cette campagne s'achèvera le 30 août.

Page 3

DROITS DE L'HOMME

L'Adhuc invite au respect des délais de détention préventive

Après un constat fait sur la détention prolongée de certains prisonniers, « en violation des normes internationales », l'Association pour les droits de l'Homme et l'univers carcéral (Adhuc) exhorte le gouvernement congolais à tout mettre en œuvre pour respecter la durée de la détention préventive.

À l'occasion d'un atelier regroupant les représentants des partis politiques, des ONG des droits de l'Homme, des syndicats, de la presse ainsi que des magistrats, le président de l'Adhuc, Louamba-Moké, a appelé hier à la mobilisation de tous en vue, dit-il, de faire un plaidoyer en direction des autorités nationales et internationales pour mettre fin à la détention arbitraire.

Page 16

COOPÉRATION SANITAIRE

Cuba prêt à déployer ses équipes médicales sur l'ensemble du territoire congolais



Les délégations cubaine et congolaise après l'audience

Une nouvelle équipe médicale cubaine est attendue au Congo où elle sera déployée dans plusieurs départements, notamment la Sangha, la Likouala, les Plateaux, la Cuvette ouest et la Bouenza. À l'issue d'une audience, le 7 mai, avec une délégation conduite par le vice-ministre de la Santé publique de Cuba, Marcia Cobas Luiz, en séjour au Congo, la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a précisé : « La perspective la plus immédiate est que les équipes médicales cubaines vont arriver et seront déployées dans des départements du Congo où elles sont absentes ».

Page 16

DÉVOUEMENT AU TRAVAIL

Des cadres et agents de la SNPC récompensés

Page 3

ÉDITORIAL

Procès

Page 2

ÉDITORIAL

Procès

Nul ne sait aujourd'hui ce qu'il sortira des procès qui viennent de débiter à Brazzaville et qui voient de hautes personnalités du Congo sommées de s'expliquer devant la justice sur les faits qui leur sont reprochés par la puissance publique. C'est aux juges et aux juges seuls de décider s'ils sont coupables ou non d'avoir mis en péril la paix intérieure de notre pays alors qu'approchaient à grands pas les échéances électorales marquant la naissance de la Nouvelle République.

Mais ceci étant dit, il convient d'ajouter que les Congolais souhaitent eux aussi savoir ce qu'il s'est réellement passé dans cette étape clé de la rénovation de nos institutions. Et, par conséquent, il importe au plus haut point que les différentes étapes de ce processus soient strictement respectées afin, d'une part, que les droits des accusés ne soient en rien limités et que, d'autre part, l'opinion publique connaisse enfin la vérité sur les événements passés. Parmi les questions que chacun se pose au regard de ce procès figurent, en effet, en bonne place deux interrogations auxquelles il importe au plus haut point que la justice congolaise puisse enfin répondre.

° La première concerne les motivations réelles de ceux qui, aujourd'hui, doivent se défendre des accusations portées contre eux. Si les actes qui leur sont reprochés sont prouvés de façon claire, pourquoi ces hommes respectables et respectés ont-ils cédé aux mauvais démons qui les poussaient à déstabiliser notre pays ? Et s'ils ne le sont pas, pourquoi l'Etat a-t-il agi comme il l'a fait au risque de se déconsidérer en foulant au pied les libertés publiques ? ° La seconde interrogation concerne les connivences qui auraient permis aux accusés de préparer un coup d'Etat qui ne disait pas son nom. Connivences intérieures, bien sûr, dont il devrait être facile de remonter la filière si elles sont avérées, mais aussi connivences extérieures qui, si l'on en croit différentes rumeurs, concerneraient certains de nos partenaires et qui, si c'est exact, traduiraient une ingérence inacceptable à tous égards.

Voyons si les audiences à venir nous éclaireront sur chacun de ces points.

Les Dépêches de Brazzaville

PROCÈS DE JEAN-MARIE MOKOKO

L'accusé nie les faits et refuse de parler

Ouvert le 7 mai à Brazzaville, sous l'égide du président de la Cour d'appel, Christian Oba, le procès criminel intenté contre l'officier général a tourné court. Il a rejeté en bloc les faits qui lui sont reprochés et refusé de se prêter à l'interrogatoire des juges, au motif qu'il jouit encore de l'immunité juridictionnelle et, par conséquent, ne peut être jugé.



Le général Mokoko devant la barre/Photo Adiac

Le procès contre le général Mokoko et ses coaccusés s'est ouvert devant le ministère public et le collège de ses avocats, conformément à la loi en la matière. Dans l'acte d'accusation lu par l'huissier de justice, il ressort que le général Jean Marie Michel Mokoko, en détention depuis 2016, est accusé par l'Etat congolais et le ministère public d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat.

L'officier général est également inculpé de détention illégale d'armes et munitions de guerres. La Cour a révélé que lors d'une perquisition à son domicile, il avait été saisi, entre autres, onze fusils d'assaut de type PMK, dont huit avec crosses pliables et trois en bois ; treize grenades ; trois castors ; trois caisses de munitions de PMK de 7,62 m ; des portes ceintures avec grenades et vingt chargeurs garnis de PMK. Un armement, selon la Cour, mobilisé pour fomenter un coup de force dont le but était de renverser le pouvoir.

S'agissant du grief portant sur la sécurité intérieure de l'Etat, le gé-

néral de brigade est aussi accusé d'avoir préparé, en 2006, un coup d'Etat, en complicité avec six mercenaires français et un Congolais, le nommé Gilbert Moudilou, tous actuellement sous le coup du mandat d'arrêt international.

Interrogé sur la véracité des faits requis à son encontre, Jean Marie Michel Mokoko a balayé d'un revers de main tous les griefs mis à sa charge. « Je l'ai déjà dit à plusieurs reprises lors de mes différents interrogatoires, que je ne reconnais pas les faits qui me sont reprochés, il y a beaucoup de faits qui sont surfaits », a-t-il indiqué.

La Cour voulant introduire dans le fond, l'accusé a simplement opté pour la politique de la bouche bée, clamant à cor et à cri qu'il jouit de l'immunité juridictionnelle et ne peut donc répondre à aucune question des juges.

« En vertu de l'immunité juridictionnelle que me confère le décret 2001/179/ du 10 avril 2001, portant création du conseil des ordres nationaux, en ma qualité de dignitaire de la République,

je ne peux être poursuivi dans aucune juridiction de la République. Je ne peux donc pas répondre à vos questions », a insisté le général Jean Marie Michel Mokoko. L'accusé n'ayant pas fléchi, le président de la Cour d'appel a, au nom du parquet, pris acte de son mutisme. « C'est dans vos droits de refuser de parler. La Cour a pris acte et en tirera les conséquences. Seulement, cela n'empêchera pas la Cour de poursuivre l'audience sur les chefs d'accusation contenus dans le dossier », a réagi le président de la Cour d'appel, Christian Oba.

Face à ce dilemme, le procès a été immédiatement suspendu. Le sort du général de brigade sera scellé et connu, sans nul doute, dans les prochains jours. Précisons que ce procès s'est ouvert dans une extrême restriction de la presse. Sans raison aucune, la plupart des médias locaux y ont été formellement interdits d'accès. La presse internationale n'a été repêchée que tard dans la soirée, après moult tractations.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiou Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

UNIVERSITÉ
DU NUMÉRIQUELes étudiants
édifiés sur
la technologie

La plate-forme univ2.0, que dirige Idriss Antonin Bossoto, a organisé le 4 mai, en partenariat avec le département des sciences et techniques de la communication de l'Université Marien-Ngouabi, la quatrième édition des universités du numérique sur le thème « Usage responsable et citoyen des réseaux sociaux numériques », à l'Institut français du Congo.

La 4e édition a réuni les étudiants, spécialistes, experts dans le monde des médias, les enseignants du département des sciences et techniques de l'information de l'Université Marien-Ngouabi, et bien d'autres personnalités sur les questions liées aux technologies de l'information et de la communication en République du Congo.

Selon Antonin Idriss Bossoto, manager de la structure univ2.0 et initiateur de l'événement, les universités du numérique édifient le grand public sur les dangers des réseaux sociaux et sur les conséquences du manque d'éthique dans la production, la diffusion et le partage de contenu en ligne. « L'objectif des universités du numérique est aussi d'attirer l'attention du grand public sur la problématique des réseaux sociaux, parce que depuis près de cinq ans, les réseaux sociaux sont utilisés de manière déviante, d'où, la nécessité de sensibiliser afin d'emmener les utilisateurs congolais à utiliser de façon responsable les réseaux sociaux », a-t-il indiqué.

Il a, en outre, invité les jeunes à l'autoformation, parce qu'actuellement plusieurs tutoriels permettent de se former à l'usage du web2.0 et de certaines plateformes comme twitter ou Facebook.

Notons que la cérémonie a été ouverte par le ministre des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo.

Rude Ngoma, stagiaire

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Début de la campagne des examens nationaux

L'opération a été lancée par le ministre de tutelle, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, le 7 mai à Brazzaville, au cours d'un message adressé aux acteurs impliqués dans la gestion du processus.

Le 8 mai, a indiqué le ministre en charge de l'Enseignement technique et professionnel, débutent les épreuves pratiques d'éducation physique et sportive du baccalauréat technique et professionnel sur toute l'étendue du territoire national et, le 15 mai, les épreuves dites avancées de cet examen ; pendant que le 11 du même mois se déroulera le concours professionnel pour les travailleurs. La fin de la campagne est prévue pour le 30 août avec d'autres examens et concours.

Ainsi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes a souligné qu'ils sont 31 207 candidats qui vont affronter les examens nationaux tous cycles confondus. Cet effectif,

de technicien forestier ; 1051 pour les concours professionnels ; 1241 pour les examens professionnels et 10 947 pour les concours directs (Enma-Enba-Enef-Epm).

Téléphones portables et autres appareils électroniques interdits

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel a mis un accent particulier sur les mesures devant être observées pendant le déroulement des examens, la correction des copies et la proclamation des résultats. A cet effet, il a dit qu'il sera procédé au renvoi systématique de tout candidat ou encadreur pris avec un téléphone portable dans un centre d'examen

« J'exhorte chacun des acteurs impliqués dans la gestion du processus des examens : superviseurs, surveillants, candidats, correcteurs, agents de saisie, agents de santé et de sécurité, à observer le maximum de rigueur des préparatifs en passant par le déroulement jusqu'à la proclamation des résultats. J'exhorte les candidats à être sereins et confiants en eux pendant le déroulement des épreuves et, surtout, à respecter le code de conduite des examens »

a-t-il précisé, se répartit comme suit : 14 126 pour le baccalauréat, toutes séries confondues ; 3 386 pour le brevet d'études techniques ; 246 pour le brevet d'études professionnelles ; 145 pour le brevet de technicien ; 45 pour le brevet

et / ou avec des supports tels que les « bombes » et « bébés lillis ».

« J'exhorte chacun des acteurs impliqués dans la gestion du processus des examens : superviseurs, surveillants, candidats, correcteurs, agents de saisie,



Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes délivrant le message

agents de santé et de sécurité, à observer le maximum de rigueur des préparatifs en passant par le déroulement jusqu'à la proclamation des résultats. J'exhorte les candidats à être sereins et confiants en eux pendant le déroulement des épreuves et, surtout, à respecter le code de conduite des examens », a déclaré Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes.

Par ailleurs, le ministre a martelé que seuls la fraternité, l'effort personnel, le sérieux requis et la transparence devront contribuer à améliorer le processus d'évaluation des apprentissages dans lequel l'enseignement technique et professionnel s'est engagé depuis quelques années, afin d'instaurer, a-t-il rappelé, la culture de l'excellence, gage d'un développement solide.

Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes a relevé que l'année scolaire 2017-2018 s'est ouverte et déroulée dans un contexte financier tendu, rendant difficile la prise en charge financière des prestataires, pilier important du système éducatif. Il a signifié que n'eussent été la détermination et l'engagement du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et du Premier ministre, Clément Mouamba, à réaliser les examens dans les délais arrêtés par le gouvernement, son ministère ne serait pas certainement arrivé au niveau actuel des préparatifs des examens nationaux. Aussi le ministre de l'Enseignement technique et professionnel a-t-il salué leur détermination et leur engagement.

Roger Ngombé

DISTINCTION

Des cadres et agents de la SNPC honorés

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, vient d'élever le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), Maixent Raoul Ominga, dans l'ordre du mérite congolais au grade de commandeur. Plus d'une centaine de cadres et agents de cette entreprise publique ont été également décorés.

Les récipiendaires ont reçu leurs distinctions honorifiques, le 7 mai à Brazzaville, au cours d'une cérémonie placée sous la direction du colonel Norbert Okiokoutina, grand chancelier des ordres nationaux.

Ces décorations qui concernent à la fois les cadres et agents de la SNPC holding et de ses filiales, portent notamment sur l'ordre du mérite congolais, l'ordre du dévouement congolais et l'ordre de la médaille d'honneur.

Après avoir réceptionné la distinction, le directeur général de la SNPC a exhorté l'ensemble du personnel à l'abnégation au travail. A ceux qui n'ont pas été honorés, il les a encouragés de continuer à travailler

d'avantage. Lors de sa prise de fonctions, en mars dernier, Maixent Raoul Ominga s'était engagé à améliorer la situation de l'entreprise à travers quatre objectifs. Il s'agit de faire de la SNPC une société productrice de pétrole, d'améliorer les conditions d'approvisionnement du pays en produits pétroliers, d'améliorer les performances de la SNPC pour qu'elle participe sensiblement au budget de l'Etat, de renforcer les capacités des ressources humaines à travers la formation.

« La SNPC est une société particulière. Je pense que sa situation actuelle n'a pas échappé au contexte international. Nous sommes en train d'assister à la remonte

des cours du pétrole. On a connu quelques contreperformances dues à la baisse des prix du baril. Je pense que nous allons œuvrer comme l'a recommandé le gouvernement, pour que nous arrivions à une situation d'équilibre en 2018 », avait indiqué le directeur général de la SNPC.

Christian Brice Elion



Les heureux récipiendaires en compagnie du grand chancelier des ordres nationaux (Adiac)

ENTREPRENEURIAT

Healthy environnement veut transformer les déchets plastiques en pavés

Le but du projet dénommé « Y'ello Plastic » est de transformer les ordures reconnues comme une source de dégradation de l'environnement urbain en opportunités économiques, avec l'objectif de créer des emplois.


Le projet vise à fabriquer des pavés de construction à base des sachets en plastique, collectés auprès de la population. Alors qu'ils constituent un défi urbain des villes, en matière de dégradation de l'environnement, les déchets plastiques trouveront une issue entrepreneuriale grâce à cette initiative. « Le projet consiste à éradiquer le plastique dans les grandes villes du Congo, notamment Brazzaville, Pointe-Noire, Kintélé et Ouesso. Cette opération sera organisée en partenariat avec les mairies des villes et le concours de la société de téléphonie mobile MTN Congo », explique Yvon Kaba, directeur général de la société Healthy environnement, qui exerce au Congo dans l'assainissement.

Pour mieux collecter les plastiques, des points de pesage ont été identifiés dans les mairies, afin de permettre à la population de vendre les déchets à quatre cents FCFA, le kilo. L'achat se fait via MTN mobile money et devrait amener la population à libérer ses déchets plastiques contre une rémunération. Une centaine de jeunes est en formation dans le cadre de ce projet. Leur mission consistera à gérer les points de pesage disséminés à travers les villes et orienter la population sur l'intérêt de l'initiative, qui se révèle comme un business chez les jeunes désœuvrés. « Nous avons besoin de la matière pour passer à la production des pavés sur nos deux sites retenus. Ces pavés serviront

à revêtir les voies avec des coûts largement abordables. Les plastiques seront évidemment filtrés avant de passer à leur transformation », soutient Yvon Kaba. La gestion des déchets constitue l'un des problèmes majeurs des pays en développement, à l'instar du Congo, où la croissance démographique et la diversité des activités socio-économiques sont à l'origine de la dégradation de l'environnement. Dans la plupart des villes, malgré des opérations d'assainissement, les sachets, les bouteilles et autres objets en plastique forment des tas d'immondices, quand ce ne sont pas des caniveaux transformés en décharges et des déchets brûlés dans les rues.

Si le manque de moyens financiers semble être la cause principale, selon les acteurs de la gestion des déchets, une meilleure politique est indispensable pour l'ensemble de la filière. En lançant ce projet prochainement dans deux villes pilotes, Healthy environnement estime que « le système est un créneau porteur de développement en même temps qu'il stimule l'esprit entrepreneurial ». Une campagne de communication devrait démarrer dans les jours prochains pour annoncer le début du projet. Healthy environnement est une société de droit congolais, créée en 2012 et spécialisée dans les métiers de l'environnement. Elle opère à Brazzaville, Pointe-Noire et Ouesso.

Quentin Loubou



AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR (ASECNA)


AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

AON N° 2017/2650/ASECNA/DGRP/CO/AAC

- Dans le cadre du projet de sélection d'une société de transit, la Représentation de l'ASECNA auprès de la République du Congo lance un Appel d'Offres National pour les prestations de transit à l'import et l'export et de transport des matériels du magasin de la Représentation ASECNA au Congo.
- Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acheté et retiré contre le paiement obligatoire d'une somme non remboursable de Vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA à partir du 1^{er} décembre** à la Représentation de l'ASECNA au Congo, Aéroport international Maya-Maya, BP 218 Brazzaville - Congo, Téléphone: (+242) 05 377 95 58. Le paiement est effectué en espèce ou par chèque de banque barré. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis exclusivement en version électronique au soumissionnaire ou à son représentant désigné sur clé USB vierge leur appartenant.
- Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse suivante : Bureau du Chargé Approvisionnement et Achats de la Représentation de l'ASECNA au Congo, Aéroport international Maya-Maya, BP 218 Brazzaville - Congo, Téléphone: (+242) 05 649 46 39.
- Date limite de remise des offres:** toutes les offres doivent être déposées sous pli fermé à la Représentation de l'ASECNA au Congo, Aéroport international Maya-Maya, BP 218 Brazzaville - Congo, Téléphone: (+242) 05 377 95 58, **au plus tard le 4 janvier 2017 à 12 heures précises, heure locale (GMT+1).** Une garantie de soumission fera partie intégrante de l'offre, sous forme de garantie bancaire à première demande délivrée par une banque de la place ou d'un chèque certifié à l'ordre de l'ASECNA d'un montant au moins égal à 2% du montant maximum annuel du Marché. Les offres demeureront valides pour une durée de 180 jours à partir de la date d'ouverture des plis. **Aucune offre arrivée hors délai, présentée par télécopie ou de manière électronique ne sera acceptée.**
- L'ouverture des plis** en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent, aura lieu le même jour, **4 janvier 2017 à 13 heures précises, heure locale (GMT+1)** dans la salle de réunion de la Représentation de l'ASECNA au Congo, Aéroport international Maya-Maya, BP 218 Brazzaville - Congo.

Le Représentant de l'ASECNA au Congo

Joachim TCHISSAMBOU M'BOUNDOU



MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS DE PRE-QUALIFICATION
N°005-TVX/MASAH/PL-SFS/UGP-18

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) pour couvrir le coût du projet LISUNGI-Système de filets sociaux et entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs au marché pour la **construction des sièges des Circonscriptions d'Action Sociale de Loandjili (Pointe Noire) et de Mfilou (Brazzaville)**. Le Maître d'Ouvrage entend pré-qualifier des entrepreneurs et/ou des sociétés pour la construction des bâtiments abritant les sièges des **CAS de Mfilou (Lot 1) et de Loandjili (Lot 2)**.

Les Candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et inspecter le Document de Pré-qualification auprès du Projet LISUNGI-Système de Filets Sociaux (dont l'adresse figure ci-après) de 9 H00 à 14H30. Les Candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet du Document de Pré-qualification en français en en faisant la demande écrite à l'adresse indiquée ci-après, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.

Les Dossiers de Candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée délivrée à l'adresse ci-après avant le **06 Juin 2018 à 13 heures 00 heures locales** et doivent être clairement marquées « Candidature de pré-qualification pour la construction des sièges des Circonscription d'Action Sociale de Mfilou (Lot 1) et de Loandjili (Lot 2) ».

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis pourront être obtenus au siège du Projet LISUNGI-Système de Filets Sociaux, sis ancien Siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (00242) 06 664 49 19 / (00242) 05 526 52 96; E-mail : lisungiprojet@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le
Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA.-

Le groupe des Universités d'Etat russes RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent au

salons de formation

«ETUDIER EN RUSSIE-2018»



le 17 mai ENTREE LIBRE
à Brazzaville de 10.00 à 17.00h

Adresse:
Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino,ex-Score)
Centre-ville, Brazzaville, B.P.: 2021
Tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
Email: racuscongo@gmail.com

Avec la participation de la délégation du groupe des universités d'Etat russes. Consultations et inscriptions sur place!

Frais d'études et d'hébergement: de 2500 à 3500 dollars américains par an





le 18 mai ENTREE LIBRE
à Pointe-Noire de 10.00 à 17.00h

Adresse:
Consulat Honoraire de Russie,
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba, B.P. 5363 Pointe-Noire,
Tél: +242050329199
WhatsApp: +375296116171
Email: russkiymir.congo@gmail.com

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU








Le Musée Galerie du Bassin du Congo

Présente

Du 04 mai au 04 juillet 2018, **LES FEMMES PLASTICIENNES DU CONGO (AFPC)** dans "l'évolution de la femme africaine au cours du temps" une exposition vente de **peinture, Sculpture, art Batik, Photographie.**

Spéciale hommage à Tatiana TSOLO



Adresse : 84, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville. +242 06 666 70 65

ACTION HUMANITAIRE

Fatoumata Nafou Traoré entend appuyer la Croix-Rouge congolaise

La directrice régionale pour l'Afrique de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a dévoilé son ambition, le 4 mai, lors de l'opération de collecte de sang organisée à la direction départementale de la Croix-Rouge congolaise.

La fédération continuera à travailler avec la Croix-Rouge congolaise pour relever les défis au niveau mondial, a expliqué Fatoumata Nafou Traoré, à l'occasion de sa visite du 3 au 7 mai, à Brazzaville. Cette visite lui a permis de voir les volontaires en action sur le terrain et de se rendre compte des questions liées à la vie des communautés. Elle lui a donné également l'occasion de comprendre que la société ne travaille pas seulement sur les actions de premier secours mais aussi sur des questions liées à la santé, aux collectes de sang et à bien d'autres. « Ce qui nous importe aussi, c'est d'aider la communauté à gérer l'ensemble des problèmes dont l'accès à l'eau, la nutrition et la sécurité alimen-

taire », a-t-elle indiqué.

Fatoumata Nafou Traoré a rappelé que le mandat de la Croix-Rouge est de protéger les plus vulnérables et de travailler avec l'ensemble des parties prenantes, de manière à créer des résiliences au niveau des communautés, pour leur permettre d'être préparées et de se relever en cas de choc.

Plus de 200 poches de sang collectées sauveront des vies humaines. Le geste a été accompli par des volontaires de la Croix-Rouge congolaise venus des neuf arrondissements de Brazzaville. Laurent Mabandza, bénévole du premier arrondissement Makélékélé, a déclaré que donner du sang c'est sauver des vies. « C'est pour la première



fois que je donne du sang. J'ai longtemps hésité de le faire sous prétexte qu'il devrait y avoir des effets secondaires. Je dis merci à mon ami qui m'a conseillé de surmonter ma peur en sauvant la vie

de ceux qui sont dans les besoins dans les hôpitaux », a-t-il dit. Emery Moukini, responsable du conseil local de la Croix-Rouge Ouenzé, dans le cinquième arrondissement, est un habitué du geste. Il

a lancé un appel à ses confrères de dominer la peur afin de sauver la vie des autres.

Interrogée sur les multiples opérations de collecte de sang à Brazzaville, la directrice du centre interdépartemental de transfusion sanguine de Brazzaville, le Dr Génèviève Banzoulou Boukatou, a souligné que la demande est encore forte, parce que les statistiques du Centre national de transfusion sanguine montrent 40% de donateurs bénévoles. Il a demandé au centre d'aller toujours vers la population pour chercher des donateurs bénévoles afin de faire face à la pénurie récurrente de sang dans les hôpitaux.

Notons que la collecte de sang a été organisée en prélude à la célébration de la Journée internationale de la Croix-Rouge commémorée le 8 mai de chaque année, dans le monde.

Lydie Gisèle Oka

COMMUNE DE DJIRI

Le personnel enseignant sensibilisé à l'utilisation des réseaux sociaux

Sur le thème « Monde ouvert et éducation des jeunes », le Mouvement des jeunes congolais pour la réflexion et l'analyse (Mojecra) mène, depuis le 30 avril, une campagne dans les établissements scolaires du 9^e arrondissement de Brazzaville.

L'objectif principal de l'initiative du Mojecra, lancée au CEG Bernadette-Bayonne, est de renforcer la lutte contre la mauvaise utilisation des réseaux sociaux qui a un impact négatif sur l'éducation des enfants et encourage la dépravation des mœurs. Au cours de cette campagne, les participants ont l'occasion d'être éduqués sur les grandes questions actuelles, plus précisément celles liées à l'utilisation des nouvelles techniques de l'information et de la communication. Selon les animateurs, plusieurs facteurs influencent actuellement la bonne éducation des enfants parmi lesquels les réseaux sociaux, la télévision et le téléphone s'ils ne sont pas utilisés à bon escient.

Pour ce faire, le personnel enseignant doit être formé et sensibilisé aux conséquences de la dynamique mondiale sur l'éducation des jeunes, d'autant plus qu'en leur qualité d'encadreur, ils ont le devoir d'analyser et de proposer les bonnes pratiques éducatives dans les écoles, afin de promouvoir les valeurs morales et répu-

blicaines. « Pour promouvoir le bon suivi des enfants, il faut qu'il y ait rapprochement entre l'école et la famille. Aujourd'hui, les enfants manipulent le téléphone même devant leurs enseignants et parfois aux heures des cours et leur attention est plus orientée vers les réseaux sociaux. La conséquence est que le parent peut aussi accéder à des images affreuses et négatives de son enfant », a expliqué Daniel Oba, président du Mojecra. Il a argumenté qu'environ 70% des messages des jeunes sur les réseaux sociaux portent sur les poèmes d'amour, alors qu'ils ne devraient utiliser leur téléphone que pour les appels.

La mauvaise utilisation des réseaux sociaux et du téléphone Dressant un tableau des effets négatifs résultant de ces outils de communication, l'orateur a insisté sur le fait que la jeunesse est l'espoir, l'avenir et la relève d'un pays. Mais, pour réaliser ce rêve, cette jeunesse doit être bien éduquée et moins vulnérable bien que

dominée par la dynamique mondiale. Par exemple, ces dernières années, a poursuivi Daniel Oba, la société fait face à la montée en puissance des actes inciviques et de vandalisme que posent les jeunes et à l'émergence en vitesse de nouveaux comportements déviants. Tout cela, a-t-il soutenu, est aussi en partie dû au fait que les jeunes accordent plus d'intérêt aux produits corrupteurs de conscience que proposent les réseaux sociaux. « Nous devrions faire attention, parce que nous sommes devant une jeunesse qui revendique ses droits mais qui accomplit de moins en moins ses devoirs. Elle est catégorisée par des jeunes scolarisés, les non scolarisés, les décrochés scolaires et de ceux qui ne font rien », a encore précisé, l'un des animateurs.

Pour contrer le phénomène, les participants à la campagne ont recommandé que l'Etat mette en place des politiques d'insertion des jeunes; qu'il y ait une sensibilisation régulière des élèves ainsi que du personnel enseignant aux conséquences qu'engendrent les réseaux sociaux; que soient instaurés des organes d'appui et d'éveil de comportement au sein des écoles qui seront animés par les chefs de bloc, de quartier et la police. Cependant, les écoles doivent, de leur côté, uniformiser leurs règlements intérieurs et coopérer largement avec les associations qui oeuvrent dans le cadre de l'éducation des jeunes. « La question de la jeunesse est transversale car, elle touche tout le monde, notamment l'Etat, la société civile, la famille, l'école, les confessions religieuses, les associations, les médias et les entreprises, etc. », a conclu, Daniel Oba.

Rock Ngassakys

AÉRONAUTIQUE

De jeunes techniciens congolais prêts à lancer leur deuxième simulateur de vol

Le Club des anciens élèves des lycées techniques (Caelt) a plaidé, récemment à Brazzaville, devant la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, pour le financement de leur projet baptisé Beach craft 1900.



Le simulateur de vol conçu par les lycéens congolais (Adiac)

Les membres du Caelt ont émis leur doléance à l'occasion de la présentation de leur premier simulateur de vol à la ministre de la Jeunesse et au public, au lycée technique industriel 1er mai de Brazzaville. Une initiative saluée par Destinée Hermella Doukaga qui a déclaré : « C'est de la haute technologie. Nous sommes très flattés, parce que ce simulateur est fabriqué par les lycéens congolais. C'est un motif de fierté pour notre pays. Nous soutenons ce projet. Que les jeunes continuent à innover mais chacun selon son domaine ».

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique a également encouragé cette aventure juvénile car, a-t-elle dit, ces jeunes peuvent à long terme devenir pilotes, mécaniciens navigants, ingénieurs ou des techniciens.

Outre leur premier simulateur, les jeunes du Caelt comptent aussi réaliser un deuxième qu'ils ont déjà baptisé Beach craft 1900 dont la partie électrique présentera plus d'avantages matériels. Aussi sollicitent-ils l'aide du gouvernement et autres bailleurs pour réaliser ce projet. « Votre soutien nous sera d'une très grande utilité pour mettre fin à ce projet dans les délais raisonnables », ont-ils indiqué devant la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique. Un simulateur de vol est une application au domaine de l'aéronautique, du pilotage des aéronefs, en particulier des techniques de simulation de phénomènes physiques. Le simulateur de vol conçu aidera les lycéens à l'entraînement des équipages aux fonctions de bord : pilotage, navigation et l'enquête suivant un accident.

L'initiative est de l'entreprise Sim Aerospace. Elle fait partie du projet « I have a dream » et pilotée par Ilitche Ongagna, ancien élève du lycée technique industriel 1er mai. Il est appuyé par ses collègues du lycée qui ont apporté leurs compétences dans les options : construction mécanique, bureau des méthodes, automatisme, soudure...

Les simulateurs de vol du XXI^e siècle, selon un des membres du Caelt, sont numériques. Les données en provenance de l'interface pilote-aéronef, les commandes de vol, a-t-il expliqué, sont transmises à un ordinateur qui calcule les sorties : indications des instruments de bord, environnement visuel, etc. Il a ajouté que jusqu'à la fin des années 1970-1980, les simulateurs de vol étaient analogiques.

Fortuné Ibara



Les participants (Adiac)



PROMO GIGA POMBA

Plus de temps de connexion
à prix KDO

Composez *121*4#

2.5 GB
4 000^F 7 jours

1 GB
1 000^F 1 jour

40 GB
25 000^F 30 jours

Partners
Airtel Money

Chez Airtel, les forfaits internet s'améliorent encore et toujours...

Profitez de nos super volumes pour chatter plus longtemps, regarder, télécharger et partager des vidéos en HD, écouter en direct sur vos sites et réseaux sociaux préférés (WhatsApp, Messenger, Viber, YouTube, ...)

Activez votre forfait **1 Giga à 1000F**, **2.5 Giga à 5000F**, **40 Giga à 25 000F** et bien d'autres pour naviguer à volonté. Pour toute activation par **Airtel money**, recevez le **double du volume**.

N'attendez plus, composez ***121*4#** pour découvrir nos forfaits et vivre une expérience internet exceptionnelle.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

ELECTION PRÉSIDENTIELLE AU MALI

Le président sortant candidat à sa propre succession

Ibrahima Boubacar Keïta a été investi, le 6 mai, comme candidat à la prochaine échéance électorale du 29 juillet par une large coalition de près de soixante-dix partis, lors d'une réunion à Bamako, a-t-on appris de sources concordantes.

Bocary Tereta, président du RPM, la formation présidentielle et principale composante de la coalition soutenant le chef de l'Etat malien, a, d'ores et déjà, donné son assentiment quant à ce choix. « À la demande de son parti et de ses alliés politiques, le président malien IBK (Ibrahima Boubacar Keïta) accepte d'être candidat à la présidentielle de juillet », a-t-il déclaré lors de cette réunion.

Le chef de l'Etat malien, 73 ans, élu en 2013 pour cinq ans, n'était pas présent à cette réunion, tenue devant trois mille personnes. Quant à la cérémonie d'investiture proprement dite, elle sera organisée à une date ultérieure.

Le choix porté sur le président sortant comme candidat à la présidentielle par la coalition de partis ne surprend guère, puisque lors d'une rencontre, le 5 mai, avec leurs dirigeants, Ibrahima Boubacar Keïta, qui n'a pas encore officiellement

annoncé sa candidature, avait affiché sa disponibilité à se présenter au scrutin de juillet. « Nous sommes prêts à resservir ce pays de toutes nos forces », avait-il déclaré.

L'investiture d'Ibrahima Boubacar Keïta intervient après le lancement, le 29 avril, d'une coalition d'une soixantaine de partis poli-

finissant », allusion faite au bilan du président sortant. Parmi les membres de cette coalition figurent Soumaïla Cissé, chef du principal parti d'opposition, Tiébilé Dramé ainsi que plusieurs candidats déclarés à l'élection présidentielle.

Le gouvernement malien avait officiellement convoqué, le 27 avril, le

« À la demande de son parti et de ses alliés politiques, le président malien IBK (Ibrahima Boubacar Keïta) accepte d'être candidat à la présidentielle de juillet »

tiques et associations qui se proposent de réaliser « l'alternance et le changement » au cours de la prochaine élection présidentielle. Dans leur manifeste, les dirigeants des partis concernés se sont engagés à « mettre fin à l'immense gâchis qu'a été le quinquennat

corps électoral pour le scrutin du 29 juillet. Pour l'heure, près d'une dizaine de candidats se sont déjà déclarés. Il s'agit, entre autres, d'un ex-Premier ministre de l'actuel chef de l'Etat malien, Moussa Mara; un de ses anciens ministres, Mohamed Ali Bathily; le maire de



Ibrahima Boubacar Keïta

Sikasso (sud), Kalifa Sanogo; le richissime homme d'affaires Aliou Boubacar Diallo. L'ancien ministre et militaire Moussa Sinko Coulibaly et deux hauts fonctionnaires internationaux, Modibo Koné et Hamadou Touré ont également annoncé leur candidature.

Les autorités maliennes assurent, depuis des mois, que le vote se déroulera à la date prévue, malgré les reports successifs enregistrés pour les précédentes élections programmées depuis 2013, en raison notamment de la menace djihadiste. Le nord du Mali était tombé en

mars-avril 2012 sous la coupe de groupes djihadistes liés à Al-Qaïda. Ces terroristes ont été en grande partie chassés et dispersés par une opération militaire lancée en janvier 2013, à l'initiative de la France, qui se poursuit actuellement. Mais des zones entières du pays échappent encore au contrôle des forces maliennes, françaises et de l'ONU (Minusma), régulièrement visées par des attaques, malgré la signature, en mai-juin 2015, d'un accord de paix censé isoler définitivement les djihadistes.

Nestor N'Gampoula

BURKINA FASO

Plus de 14 000 agents seront recrutés dans la Fonction publique

L'annonce a été faite le 3 mai par le ministère du Travail qui a fait la répartition de 138 agents sur concours professionnels, 6 668 par voie directe et 3608 agents sur mesures nouvelles spéciales. La Fonction publique burkinabè est passée de 94 671 agents en 2009, à 173 017 agents en 2016, soit un taux d'accroissement de 82,75%, selon le ministère en charge du travail.

Pour les spécialistes, le pays a, depuis quelques années, franchi la ligne rouge en ce qui concerne la part du budget alloué aux dépenses du personnel sur le budget national.

Dans ce pays d'Afrique de l'ouest, le ratio masse salariale/recettes fiscales, qui était de 47,26% dans les prévisions définitives du budget 2017, s'est finalement établi à 52,07%, contre 49,49% en 2016, alors que la norme communautaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine est de 35% au plus, selon les spécialistes.

Et la situation pourrait empirer car la fronde sociale grandissante, avec son corollaire de revendications essentiellement à caractère pécuniaire, qui ne présage pas d'un avenir serein, selon le gouvernement.

Le ministre burkinabè de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale, Séni Mahamadou Ouédraogo, a confirmé le 1er mai, à l'occasion de la fête du travail, que son pays s'engageait à reformer le système de rémunération des fonctionnaires afin de maîtriser l'évolution des dépenses de l'Etat.

Xinhua

Blaise Compaoré fait président d'honneur de son parti

L'ex-président s'est vu confié le poste à l'occasion du VIIe congrès de sa formation politique, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), tenu du 5 au 6 mai à Ouagadougou.

L'ancien président et fondateur du parti, renversé par la rue en 2014 après vingt-sept ans au pouvoir et qui vit aujourd'hui en exil en Côte d'Ivoire, s'est même vu attribué des pouvoirs par une motion faisant de lui le « garant de l'unité et des orientations politiques du CDP ». Il « arbitre en dernier ressort les décisions du parti, valide le choix du candidat à l'élection présidentielle et valide les propositions d'union ou de fusion avec d'autres partis », précise le texte.

Le congrès avait pour but de désigner un nouveau chef, probable candidat à la présidentielle de 2020. Pour ce faire, Eddie Constance Hyacinthe Komboïgo, expert-comptable de 51 ans et proche de Blaise Compaoré, a été reconduit à la tête de l'ex-parti au pouvoir dont il dirige depuis mai 2015. Il a été réélu par trente-neuf voix contre trente-trois pour son challenger, Boureïma Badini, un ancien ministre de la justice de Blaise Compaoré, dont il



Blaise Compaoré

CDP vient de loin et ambitionne aller très loin (...). Nous avons une lourde mission qui nous commande un grand challenge, celui d'œuvrer à restaurer la paix, la sta-

« Le CDP connaît que tout n'a pas été parfait lorsqu'il exerçait le pouvoir »

a également été le représentant spécial dans la médiation de la crise ivoirienne. C'est dire que cette élection pourrait faire de lui le candidat de l'ex-parti au pouvoir à la prochaine présidentielle.

Dans son intervention après avoir été reconduit à la tête du parti, Eddie Constance Hyacinthe Komboïgo a dit réaliser l'ampleur de la mission qui lui a été confiée. « Qui aurait cru que le CDP se reconstruirait après les événements de 2014 ? Mais le CDP est de retour et prêt pour la reconquête du pouvoir », a-t-il lancé aux milliers de militants euphoriques, rassemblés au palais des sports de Ouagadougou. « Le

bilité politique et le progrès économique et social que nous avons connu avec le président Blaise Compaoré », a ajouté celui qui est dorénavant considéré comme l'héritier de l'ancien régime.

Une dizaine de candidats, dont Eddie Komboïgo ou encore Juliette Bonkoungou, également cadre du parti, était en lice pour la présidence du parti. Lors du scrutin de 2015 qui avait vu la victoire de Rock Marc Christian Kaboré, le parti de Blaise Compaoré ainsi que les leaders des formations politiques alliées n'avaient pas eu le droit d'y participer.

C'est pour cela qu'à l'ouverture du congrès,

Eddie Komboïgo a dénoncé les nombreuses « intimidations, arrestations et incarcérations » de leurs camarades, qui avaient conduit le parti à reporter « sine die » un congrès extraordinaire initialement prévu en 2016. Parmi les personnes concernées, figurent des anciens ministres du dernier gouvernement du président Blaise Compaoré, dont Luc Adolphe Tiao, Premier ministre, et des cadres du parti. En somme, tous les trente-deux ministres du dernier gouvernement de Compaoré ont été mis en accusation depuis juillet 2015. Malgré cela, le CDP avait obtenu dix-huit députés au parlement, devenant la troisième force politique du Burkina.

Plusieurs cadres et leaders de l'ex-parti au pouvoir sont encore poursuivis en justice pour des cas présumés de « détournements de deniers publics », de « dissipation de parcelles » ou pour leur implication présumée dans le putsch manqué de septembre 2015 mené par le Régiment de la sécurité présidentielle, l'ancienne garde de Blaise Compaoré. Par la voix d'Eddie Komboïgo, le CDP s'est excusé auprès des Burkinabè pour les torts causés dans la conduite du pouvoir. « Le CDP connaît que tout n'a pas été parfait lorsqu'il exerçait le pouvoir », a-t-il reconnu, soulignant que malgré des acquis indéniables, le parti a connu « des insuffisances et des échecs dans la mise en œuvre de sa politique ». Il a affirmé que son parti assume des « parts de responsabilité » pour ne pas avoir répondu « aux exigences de la population ». Eddie Komboïgo a demandé pardon aux Burkinabè au nom du CDP.

Invité à l'ouverture du congrès, le chef de file de l'opposition, Zéphyrin Diabré, membre de l'Union pour le progrès et le changement, a estimé que « la tenue de ce congrès qui constitue un événement majeur de la scène politique nationale » et la « présence massive des militants signalent de manière éloquent que le CDP est de retour et que l'opposition est en marche ».

N.N.G.



AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

Intitulé du poste : Commercial – Marketing – MFS & EBU Buyer

Lieu de travail : Brazzaville (Congo)

Durée du contrat : Indéterminée.

Description des tâches:

Sous l'autorité du Sourcing Manager, **le Commercial – Marketing – MFS & EBU Buyer** assurera les principales missions suivantes :

- Traiter les demandes d'achats de sa catégorie (marketing, communication, supports de communication, affichage, centres de contact, médias, social média, vidéo, outils digitaux, devices, handsets, etc.) dans les délais prescrits par le SLA & les KPI's
- S'assurer que le matériel ou l'équipement faisant l'objet d'une Demande d'achat n'est pas disponible au Warehouse, n'est pas couvert par un contrat ou engagement similaire, ou n'a pas fait l'objet d'un Bon de Commande avant d'initier un sourcing
- Déterminer la technique d'achat appropriée en fonction de la nature ou de la valeur de la demande
- Emettre /diffuser les demandes de cotations (RFQ) et les demandes d'informations (RFI) conformément aux spécifications
- Mener les consultations et des négociations en parfaite autonomie et en coordination avec les différents interlocuteurs internes
- En collaboration avec le SRM, initier de manière périodique une analyse du marché de la catégorie affectée
- Créer et suivre l'approbation des Bons de Commande traités dans Oracle
- S'assurer que MTN acquiert les équipements /matériels et services requis au meilleur TCO possible
- Identifier et proposer les moyens de mutualiser les achats afin de créer des économies d'échelle sur ce segment
- Négocier les meilleures conditions de paiements en veillant notamment à éviter au maximum les avances de paiement
- Transmettre les Bons de commande aux fournisseurs, aux clients internes, à la Comptabilité et au Warehouse
- S'assurer que les équipements /matériels et services commandés soient livrés dans les délais convenus avec les fournisseurs
- S'assurer que les factures des fournisseurs soient réglées dans les délais convenus
- Respecter les politiques, procédures et pratiques d'achat en vigueur à MTN
- Informers les clients internes sur les politiques, procédures et pratiques du Supply Chain
- Encourager les clients internes à lui communiquer un plan trimestriel de leurs achats en vue de réduire au maximum les commandes urgentes
- Participer à l'évaluation périodique de la performance des fournisseurs
- Participer aux CFT pour l'évaluation des offres des fournisseurs dans le cadre de la procédure d'appel d'offres
- Tenir un tableau de bord individuel (individual dashboard log) reportant

hebdomadairement les RFX traités

- Rédiger les procédures qui encadrent l'activité de la position en s'inspirant du Yello Book et des politiques, procédures et pratiques internes
- Assurer si nécessaire l'intérim d'un ou deux membres du Supply Chain en congés ou indisponibles pour diverses raisons

CONDITIONS REQUISES :

Formation :

- Bac + 2 ou équivalent en Commerce international ou Gestion d'entreprise (en Université ou Ecole de Commerce)
- Formation continue ou post-secondaire en Achats (CIPS ou autre)

Expérience professionnelle :

2-5 ans d'expérience dans la pratique des Achats Marketing & Communication

Connaissance :

- Pratique courante de la langue anglaise indispensable importante (niveau intermédiaire)
- Parfaite connaissance de la suite Office de Microsoft (Word, Excel, PowerPoint, Outlook, etc.)
- Bonne connaissance du marché de la communication, du marketing et de l'évènementiel

Qualités comportementales

- Qualité d'analyse et de résolution de problème
- Organiser & Rigoureux;
- Plaisir à travailler en équipe;
- Orienté Résultat
- Dynamisme, enthousiasme et esprit ouverture.
- Leadership
- Innovation
- Relationship
- Intégrité
- Capacité d'adaptation et d'apprentissage
- Capacité à travailler sous pression
- Autonomie

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées

Date limite et lieu de dépôt des candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, récépissé de l'Onemo avec attestation de diplôme et référence s) sont à adresser, au plus tard le 15 Mai 2018, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 1150, Brazzaville - Congo sur notre site www.mtncongo.net ou sur Recrutement.MTNCONGO@mtn.com (avec en objet l'intitulé du poste).

APPRENTISSAGE DE LA LANGUE ESPAGNOLE

Remise des diplômes aux étudiants congolais

La cérémonie a eu lieu au Centre culturel russe de Brazzaville sous les auspices de l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela en République du Congo, Norma Borges.

Initié le 19 novembre 2013, le programme totalise en cette année ses cinq ans. « Aujourd'hui est un jour spécial pour nous car, il nous comble de joie et de satisfaction, puisqu'il nous amène à la fin de la 8e promotion. Et un groupe passe d'un niveau à un autre, ils ont tous atteint les objectifs. Chers étudiants, vous savez, la Révolution Bolivarienne et sa politique étrangère nous

ont fermement chargés d'approfondir les liens d'amitié et de coopération avec les pays frères avec lesquels nous entretenons actuellement de bonnes relations diplomatiques », a déclaré Norma Borges.

A cet effet, a poursuivi la diplomate vénézuélienne, l'ambassade a mis sur pied une série d'activités conçues pour répondre à toutes les lignes directrices et objectifs que le gouvernement bolivarien lui

a recommandé dans sa politique internationale ; qui ont été initialement promus par le commandant Hugo Chavez et sont aujourd'hui consolidés avec la vision stratégique et réussie du président Nicolas Maduro Moros.

C'est donc avec cette ferme intention que l'atelier de formation interculturelle « Hugo Chavez Frias » a vu le jour. Il a débuté ses activités avec les premiers cours de la langue espagnole, afin de renforcer les liens d'amitié et de coopération avec la République sœur du Congo. « Nous sommes fiers car, ce grand effort collec-

tif nous laisse un fruit tangible. Nous espérons que ce fruit vous sera utile pour partager avec tous vos semblables. C'est pourquoi, je tiens à vous réitérer avec conviction et certitude que vous avez la noble mission de devenir des multiplicateurs de connaissance. Vous avez l'obligation d'aller et partager ce que vous avez appris ici dans tous les coins et recoins du Congo », a-t-elle ajouté.

Enfin, la diplomate vénézuélienne a réitéré qu'elle continuera sans relâche avec cette noble mission qui devrait favoriser les échanges

d'expériences, d'idées et d'engagement. Et d'augurer qu'avec les plus grands efforts, ils pourront promouvoir la paix, l'harmonie et la coopération.

Prenant la parole au nom de tous, Gloria Ange Banzouzi Ndongou a remercié l'ambassade du Venezuela pour l'amour qu'elle manifeste en permettant un apprentissage gratuit de la langue espagnole à plusieurs jeunes congolais. « Le Congo et le Venezuela sont deux pays amis qui ont beaucoup de choses en commun. Les deux nations forment une famille où chacune a besoin de l'autre. Nous avons le même sang qui coule dans nos veines. C'est pour cela que nous voulons que les autorités conservent cette relation jusqu'à l'amplifier. Apprendre la langue espagnole peut nous donner beaucoup d'avantages et nous fournir tant d'opportunités. Nous remercions madame l'ambassadeur du Venezuela pour nous avoir donné cette opportunité. Nous n'allons jamais oublier ses conseils », a promis l'étudiante.

Notons que sur environ soixante-treize apprenants de la 8e promotion, soixante ont fini leur apprentissage de la langue espagnole, treize, par contre ont été recalés.

Bruno Okokana

« Nous sommes fiers car, ce grand effort collectif nous laisse un fruit tangible. Nous espérons que ce fruit vous sera utile pour partager avec tous vos semblables. C'est pourquoi, je tiens à vous réitérer avec conviction et certitude que vous avez la noble mission de devenir des multiplicateurs de connaissance. Vous avez l'obligation d'aller et partager ce que vous avez appris ici dans tous les coins et recoins du Congo »



L'ambassadeur du Venezuela posant avec les apprenants (Adiac)

LOCATION LONGUE & COURTE DURÉE, VOUS AVEZ TOUT COMPRIS!

LOXEA/AVIS Fleet, leader de la location de véhicules longue, moyenne et courte durée depuis plus de 20 ans, offre des solutions sur-mesure pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.

www.loxea.com



LOXEA
AVIS Fleet

CONGO
Pointe-Noire (siège)
13, Rue Côte Matève - BP.1110
Tél.: +(242) 06 907 70 58

Brazzaville
Bld Denis Sassou Nguesso - M'Pila
BP.247
Tél.: +(242) 06 832 04 01

VOS BÉNÉFICES



LES MEILLEURES MARQUES AUTOMOBILES

Profitez d'une large gamme de véhicules commercialisée par le groupe CFAO.



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Une structure dédiée et un service effectué par des professionnels. Un suivi commercial et technique à votre écoute.



LA MAÎTRISE DE VOTRE BUDGET

Vos dépenses sont planifiées pendant toute la durée de votre contrat en LLD.



UNE GESTION SIMPLIFIÉE ET EXTERNALISÉE

Gagnez du temps en externalisant la gestion opérationnelle de votre parc en LLD.



NOS SERVICES

- LOXEA c'est aussi :
- Un réseau à l'étranger dans 16 capitales africaines
 - La franchise Avis: location courte durée partout dans le monde
 - La location Transit Temporaire Peugeot & Citroën pour vos vacances

Avec LOXEA/AVIS Fleet, nos experts au service de votre mobilité

SOMMET AFRICITÉS 2018

Une formation au coaching territorial lancée au Maroc

L'initiative de l'académie africaine des collectivités territoriales (Alga) de Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (Cglu Afrique), en partenariat avec la région de l'Oriental au Maroc, s'est déroulée du 23 avril au 2 mai.

Le coaching territorial a pour but de faciliter le dialogue et la concertation entre les autorités territoriales avec tous les acteurs et parties prenantes impliqués dans la dynamique du développement durable du territoire. L'initiative entre dans le cadre de la mise en œuvre du collège du coaching territorial qui fait partie de l'offre de formation continue de l'Alga.

La première phase de cette formation s'était tenue à Oujda du 23 avril au 2 mai et la seconde se tiendra à la station balnéaire de Saïdia, du 24 au 29 septembre dans la région de l'Oriental, au Maroc, et dont la participation du Congo n'est pas remarquée. Cette formation a pour principaux objectifs : la création d'un pool de compétences africaines aptes à accompagner et à appuyer les collectivités territoriales au Maroc et partout en Afrique.

La vingtaine de coachs territoriaux vont acquérir les concepts, principes, méthodes et démarches du coaching territorial ainsi que leur accompagnement à l'élaboration d'un programme d'action

dans leurs pays respectifs. Les lauréats de cette promotion africaine recevront leurs diplômes lors du huitième sommet Africités prévu du 20 au 24 novembre 2018 à Marrakech, au Maroc.

Le coaching territorial contribue à la mise en œuvre des nouveaux agendas mondiaux, notamment les Objectifs de développement durable (ODD), le nouvel agenda urbain et l'agenda du climat. Il est notamment question de l'appui à la mise en œuvre de l'ODD 11: « *Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables* » et l'ODD 16 « *Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes*

aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes ».

Des apprenants présélectionnés

Les participants à cette formation au coaching territorial ont été choisis en fonction de critères prédéfinis suite à un appel à candidature lancé le 14 mars et clôturé le 15 avril. Cette première promotion africaine est constituée d'élus locaux ; de conseillers et agents des collectivités territoriales ; de responsables des institutions intervenant dans les collectivités territoriales africaines

; de responsables des départements ministériels en charge de la décentralisation, de la gouvernance et du développement local ; de responsables de formation des organisations non gouvernementales (ONG) ; de praticiens de la décentralisation, ainsi que d'autres acteurs de la société civile, selon Cglu Afrique.

Rappelons d'emblée qu'il y a vingt-cinq participants représentant environ dix pays d'Afrique, dont le Cameroun, le Mali, le Burkina Faso et Djibouti. Par contre, le Congo ne prendra part qu'au sommet Africités prévu du 20 au 24 novembre 2018 à Marrakech, au Maroc.

Fortuné Ibara

UGANDA

Lancement d'une campagne de vaccination contre le choléra auprès des réfugiés de RDC

L'opération est destinée à mettre fin à l'épidémie qui a déjà tué quarante-cinq réfugiés et en a conduit plus de deux mille autres à être hospitalisés.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré, le 3 mai, dans un communiqué, qu'une grande campagne d'immunisation allait viser trois cent soixante mille personnes, dont des réfugiés congolais et des Ougandais, dans le cadre des efforts de lutte contre l'épidémie de choléra qui s'est déclarée dans les camps de réfugiés de Kyangwali et de Kyaka.

Ces camps de réfugiés, situés dans les districts de Hoima et de Kyegegwa, dans le centre-ouest du pays, hébergent des milliers de réfugiés congolais ayant fui la guerre dans leur pays.

« *Le vaccin oral contre le choléra est une arme essentielle dans la lutte contre cette maladie. Mais, il est également important de ne pas relâcher les autres efforts, en améliorant notamment la qualité de l'eau, les installations sanitaires et les conditions d'hygiène, sans quoi le choléra continuera à sévir dans ces communautés* », a déclaré

Yonas Tegegn Woldemariam, représentant de l'OMS en Ouganda. La campagne d'immunisation, qui doit durer cinq jours, a commencé mercredi dernier dans six points de vaccination situés dans les sous-comtés de Kigoroby, Kabwoya et Buseruka, la municipalité de Kigoroby, et le camp de réfugiés de Kyangwali.

Le choléra est une infection diarrhéique aigüe causée par l'ingestion de nourriture ou d'eau contaminée par la bactérie vibrio cholerae.

L'OMS recommande de lancer des campagnes de vaccination orale contre le choléra dans les situations d'urgence ou dans d'autres situations à hauts risques susceptibles de causer une épidémie.

La Croix Rouge ougandaise a déclaré que l'afflux de réfugiés congolais avait conduit à une saturation des centres de soin de la région, et entraîné des conditions de vie désastreuses dans les camps de réfugiés, facilitant ainsi les épidémies.

L'organisation humanitaire estime que plus de soixante-dix mille réfugiés congolais sont arrivés en Ouganda rien que depuis le début de cette année, dont 80 % de femmes et d'enfants.

CHINE

Xi Jinping : « La théorie de Karl Marx brille encore avec vérité »

Depuis deux siècles, en dépit de grands et profonds changements de la société humaine, le nom de Karl Marx est encore respecté à travers le monde et sa théorie rayonne encore avec la lumière brillante de la vérité, a déclaré vendredi le président chinois.

Secrétaire général du Comité central du Parti communiste chinois et président de la Commission militaire centrale, Xi Jinping a tenu ses propos lors d'un grand rassemblement marquant le 200e anniversaire de la naissance de Karl Marx. Il a déclaré que Marx était « l'enseignant de la révolution pour le prolétariat et les travailleurs du monde entier, principal fondateur du marxisme, créateur des partis marxistes, éclairer pour le communisme international et plus grand penseur des temps modernes ».

« *Aujourd'hui, nous organisons ce grand rassemblement avec une grande vénération pour marquer le 200e anniversaire de la naissance de Marx, pour nous souvenir de son grand caractère et de ses actes historiques et pour revoir*

son esprit noble et ses pensées brillantes », a indiqué le président chinois lors de cet événement. Avec des idéaux nobles et sans crainte des difficultés et de l'adversité, Marx s'est consacré tout au long de sa vie à lutter pour la libération de l'humanité, à escalader les pics de la pensée dans la recherche de la vérité et à combattre sans relâche pour renverser l'ancien monde et en établir un nouveau, selon Xi Jinping.

Marx est non seulement un grand personnage qui a assumé le poids du monde mais aussi une personne ordinaire dotée d'une passion pour la vie qui était sincère et fidèle en amitié, a expliqué Xi Jinping.

L'atout spirituel le plus précieux et le plus influent que nous a légué Marx est la théorie scientifique qui porte son nom : le marxisme. Comme un lever de soleil spectaculaire, cette théorie a éclairé le chemin permettant à l'humanité d'explorer la loi de l'histoire et de rechercher sa propre libération, a indiqué l'homme d'Etat chinois.

MADAGASCAR

La Haute Cour constitutionnelle rejette plusieurs dispositions de la loi électorale

L'institution a jugé inconstitutionnelles, la semaine dernière, plusieurs points du texte contestés par l'opposition, source de la crise politique actuelle dans la Grande île.



« *L'initiative du gouvernement prévue par les articles 12, 43 et 44 sur l'organisation générale des élections et du référendum n'est pas conforme à la Constitution* », a-t-elle déclaré dans une de ses décisions.

Trois projets de loi sur l'élection (organisation générale des scrutins, élection présidentielle et élections législatives) ont été adoptés par les deux chambres du parlement, le 3 avril dernier. Mais soixante-treize des cent cinquante-et-un députés ont estimé que ces textes avaient été conçus au seul profit du parti au pouvoir, Hery Vaovaon'i Madagasikara (HVM Force nouvelle de Madagascar).

Les griefs de l'opposition portent sur l'immixtion du gouvernement dans le processus d'inscription sur les listes électorales, des documents d'inscription des candidats qui interdiront d'office certains d'entre eux, la non-utilisation du bulletin unique au second tour, une durée du second tour jugée trop courte pour les candidats, la diffusion de la propagande dans les médias privés, contrôlée par le gouvernement ou encore des questions liées aux sources de financement des candidats.

L'opposition a dénoncé un calcul politique du HVM à l'approche de l'élection présidentielle prévue en fin d'année.

Les conflits entre partisans du pouvoir et de l'opposition ont fait deux morts et dix-sept blessés lors d'une manifestation le 21 avril, selon le Premier ministre, Olivier Mahafaly Solonandrasana, tandis que l'opposition parle de six morts.

Depuis lors, l'opposition a continué de manifester dans la rue en réclamant la destitution du président Hery Rajaonarimampianina, élu en décembre 2013 pour un mandat de cinq ans.

Xinhua

MODE

Etienne Eusty annonce un été haut en couleurs

Madvy Dusty Kiemba, designer congolais et créateur de la marque Etienne Eusty, a présenté sa nouvelle collection le 5 mai à Paris, capitale de la mode.

Une mode urbaine, gaie et sexy. Etienne Eusty, de son vrai nom Madvy Dusty Kiemba, a décliné ses gammes devant le public parisien lors de la présentation de sa nouvelle collection printemps-été. A 24 ans à peine, le jeune couturier congolais de la diaspora a créé, il y a déjà trois ans, sa marque « street chic », baptisée en hommage à son grand-père Etienne. « *J'ai toujours aimé m'habiller de façon à être différent des autres* »,

« J'ai toujours aimé m'habiller de façon à être différent des autres »



Etienne Eusty Mode au centre de ses mannequins du défilé de mai 2018 à Paris (DR)

confie-t-il. Une touche d'originalité revendiquée qu'il met désormais au service des clientes et clients de son label, inspiré des codes du sportswear. « *Tous mes mo-*

dèles sont d'abord des créations que j'aime particulièrement », affirme Madvy Dusty Kiemba. Créativité, inventivité, Etienne Eusty allie le côté street qui se fait

aujourd'hui dans la mode et un côté chic « *pour habiller tout le monde* », selon le designer.

Des modèles baggy et décontractés ou au contraire structurés et

près du corps, mais toujours colorés et ludiques, à l'instar de la philosophie inspirant le mouvement hip-hop « *peace, unity, love and having fun* » (paix, unité, amour et amusement).

Arlette Loukakou, présidente de l'association Bana Brazza, est venue, en tant que partenaire de l'événement, soutenir ce nouveau talent de la diaspora. « *Il a exposé de beaux modèles, je le félicite ! A tout âge, tout le monde peut se vêtir en Etienne Eusty* », a affirmé la responsable associative, vêtue d'un T-shirt de sa marque. « *Etienne Eusty est vraiment une marque « street chic* », affirme la mère d'un des mannequins, ajoutant: « *C'est très agréable, très aérien... Les modèles présentés étaient tous plus beaux les uns que les autres !* ». Des vêtements que le public parisien aura l'occasion d'acquiescer plus facilement à l'avenir. Madvy Dusty Kiemba envisage de louer tous les deux mois une boutique éphémère où le public pourra venir acheter ses créations.

Marie Alfred Ngoma

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

L'AS Otohô vise la première place

En battant La Mancha de Pointe-Noire (4-0), le 5 mai au stade Marien-Ngouabi d'Owando, le club de la localité est bien parti pour voler la vedette aux Diables noirs, leader de la compétition.

Le match contre La Mancha, qui tisse du mauvais coton depuis son élimination au tour de cadrage, a donné des ailes à l'AS Otohô pour viser la tête du classement. Cette équipe est repassée, en effet, devant les Léopards de Dolisie grâce à un doublé de Matheus Botamba (48e et 61e mn), un but de Baron Kibamba (33e mn) et un autre de Bersyl Obassi (82e mn).

L'AS Otohô compte désormais trente-quatre points, soit un de plus que les Fauves du Niari, pour se loger provisoirement à la deuxième place en attendant la réception de Cara. Une victoire contre les Aiglons lui consacrera championne de la mi-saison avec deux points de plus que les Diablotins qui n'ont plus de match en retard.

Notons qu'outre le match contre l'AS Otohô, le Cara devrait affronter aussi

l'Etoile du Congo dans un autre match en retard pour clôturer la phase aller.

Le classement provisoire

1-Diables noirs : trente-cinq points;

2- AS Otohô : trente-quatre points ;

3-AC Léopards de Dolisie: trente-trois points;

4-La Mancha: vingt-sept points;

5-AS Cheminots: vingt-six points;

6-Etoile du Congo: vingt-deux points;

7-Cara: vingt et un points;

8-JST: vingt points;

9-V Club: dix-neuf points ;

10- Tongo: dix-neuf points ;

11 Patronage Sainte-Anne: dix-sept points;

12-Interclub: quinze points ;

13-JSP: quinze points ;

14-SMO: onze points

15-Nico-Nicoyé: huit points;

16-FC Kondzo: huit points.

James Golden Eloué



L'AS OtohôAdiac

PHASE DE POULES DE LA COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Le Cara commence par une défaite



Le Cara de BrazzavilleAdiac

L'unique représentant congolais s'est incliné le 6 mai, au stade Robert-Champrooux d'Abidjan, 0-1 face à Williamsville Athlétic club en match comptant pour la première journée.

Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) a-t-il vraiment les moyens de s'imposer à l'extérieur ? La question commence à être très préoccupante. En effet, depuis qu'ils ont entamé leur campagne africaine, les Aiglons peinent à glaner les points à l'extérieur. Le dimanche, ils ont confirmé cette tendance en concédant leur quatrième défaite en autant de matches à l'extérieur et la première dans la phase de poules. Ménagés au score suite au but de Irié Roland Zan Bié dès la 18e mn, les Aiglons sont restés muets jusqu'au terme du temps réglementaire.

Ils doivent vite réagir le 16 mai, à Brazzaville, face au club nigérian d'Enyimba s'ils veulent aller le plus loin possible dans cette compé-

tition. Les Nigériens, pour leur part, ont pris la tête du groupe C après la première journée en dominant chez eux le Djoliba AC du Mali 2-0. Cette défaite des Maliens place le Cara à la troisième place avec zéro pointé comme le Djoliba. La deuxième journée s'annonce très déterminante pour ces deux formations qui recevront à domicile. Le Djoliba va en découdre avec Williamsville.

Dans le groupe A, Asec Mimosas a pris seul les commandes du groupe en battant Aduana stars 1-0. Dans l'autre match du groupe, le Raja athlétic de Casablanca et l'AS Vita club se sont neutralisés 0-0. Dans le groupe B, Al Masry n'a pas manqué son entrée. Cette équipe s'est imposée 2-0 face à UD Songo de Mozambique. Dans le groupe D, USM d'Alger a laminé Young Africans 4-0, prenant seul la tête du groupe après le nul d'un but partout entre le Rayons sports du Rwanda et Gor Mahia du Kenya.

J.G.E.

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
BP. 689 6 TEL. 94 05 33
REPUBLIQUE DU CONGO
03/05/2018 6 FOLIO N°1
RADIATION AU R.C.C.M

CERTIFICAT DE RADIATION

RADIATION EN DATE DU 20/04/2018
IMMATRICULATION PRINCIPALE AU RCCM EN DATE DU 03/10/2018
N° DE REGISTRE DU COMMERCE : CG / PNR / 12 B 452
RAISON SOCIALE OU DENOMINATION : « EL FOU DA »
SIGLE : « M.L SARL »
FORME : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL : Enceinte Ex COPHARCO, Centre-ville
Pointe-Noire
CONGO

Le greffier en chef
Maître Martin Patrick Anfoula

RADIATION AU R.C.C.M

Certificat de radiation

RADIATION EN DATE DU 20/04/2018
IMMATRICULATION PRINCIPALE AU RCCM EN DATE DU
05/03/2008
N° DE REGISTRE DU COMMERCE : CG / PNR / 08 B 29
RAISON SOCIALE OU DENOMINATION : « SOCIETE ROYAL FOOD »
SIGLE :
FORME : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL : 43, Avenue COSTODE zacharie
Grand marché - Pointe-Noire - CONGO

Le greffier en chef
Maître Martin Patrick Anfoula

COMMUNIQUÉ

Le directeur départemental de la Police de Brazzaville informe la population de Brazzaville et ses environs du dépôt à la morgue de l'hôpital de base de Talangaï d'un corps sans vie, non identifié, de sexe masculin, âgé d'environ 10 ans, décédé des suites d'un accident de la voie publique survenu le 26 avril 2018 à 18 heures 40 minutes sur la route nationale n°2 à hauteur du châtelet bleu. Par conséquent, il est demandé à tout parent ayant constaté la disparition d'un enfant de cet âge de se présenter dans nos services.

Fait à Brazzaville, le 7 mai 2018
Colonel de police Jean Pierre Okiba

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle présentement Balossa Bienvenu.
Je désire être appelé dorénavant, comme à la déclaration de ma naissance, Loumboussamou Balossa Bienvenu Alexis, fils de Lounguirila Jean Albert et de Mianfouana Martine.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO
BRAZZAVILLE

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 07 AU 13 MAI 2018

LUNDI 7 MAI

18h00 : Répétitions : Chœur Crédo dans le hall

MARDI 8 MAI

18h30 : Cinéma - 50 ans de Mai 68
Milou en mai - salle André GIDE

MERCREDI 9 MAI

15h00 : Débat d'idées « Les jardins hydroponiques »
par Eva Sassi - salle André GIDE
19h00 : Mercredi à la cafet'
avec Congo Ndulé Jazz : hommage à Jeff Louna

VENDREDI 11 MAI

17h00 : Festival de reggae Mboté Bob - sur le parvis

SAMEDI 12 MAI

10h00 : Samedi des petits lecteurs
Lecture, origami et vice versa
14h00 : L'heure du conte avec Jules Ferry et Müleck
16h00 : Conférence « Le lingala, hier et aujourd'hui »
par le professeur Paul Nzete
salle André GIDE
16h00 : Club de scrabble
dans le hall

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois

PROGRAMME DES OBSÈQUES



La Direction générale des Dépêches de Brazzaville et l'ensemble du personnel annoncent aux amis et connaissances que le programme de l'inhumation M. Antoine Massamba, agent au service sécurité, se présente comme suit :
Mercredi 9 mai
9h00: levée de corps à la morgue de Makélékélé ;
10h-11h : recueillement sur place ;
12h00 : messe de requiem en la paroisse Saint-Kisito de Makélékélé ;
13h30 : départ pour le cimetière de Loukanga ;
16h00 : retour au lieu de la veillée mortuaire à la Base, derrière le PSP de l'Ombre.
17h00 : fin de la cérémonie.

NÉCROLOGIE

Mme Bolamignele et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur époux, père, oncle et grand père, Ange Edouard Bolamignele, survenu le 27 avril au CHU de Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis à Makabandilou, derrière l'usine d'eau de Djiri, non loin de l'école Saint-François-d'Assises.
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



SANTÉ

Cinq pays africains vaccinent contre le choléra

La Zambie, l'Ouganda, le Malawi, le Soudan du Sud et le Nigeria organisent conjointement une vaste campagne contre la maladie.

La vaste campagne de vaccination contre la maladie des mains sales cible plus de deux millions de personnes à travers le continent. Selon un communiqué de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), cette opération qui devrait s'achever mi-juin est mise en œuvre par les ministères de la Santé des pays concernés, avec le soutien de l'OMS et des partenaires du Groupe spécial mondial de lutte contre le choléra (GTFCC).

Le Dr Seth Berkley, directeur exécutif de Gavi, l'Alliance du vaccin, souligne que cette vaste campagne est une riposte d'une ampleur sans précédent à la vague d'épidémies de choléra qui traverse l'Afrique. Il affirme que le travail a été « dur pour constituer le stock et avoir suffisamment de vaccins pour être prêt à pratiquement toute éventualité. Mais vu le nombre croissant de personnes qui



succombent actuellement à cette maladie terrible mais évitable, il est plus que jamais évident qu'il est nécessaire d'améliorer la qualité de l'eau et de

Le lavage des mains prévient le choléra l'assainissement: c'est la seule solution durable à long terme aux épidémies de choléra ».

Pour sa part, le Dr Matshidiso Moe-

ti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, explique que le choléra resurgit à chaque saison des pluies et dévaste les communautés à travers l'Afrique. « Avec cette campagne historique de vaccination, les pays de la région montrent leur détermination à arrêter l'hécatombe due au choléra. Nous devons tirer parti de cette dynamique pour mettre en place une approche multisectorielle et veiller à ce que toute la population ait accès à l'eau potable et à un système d'assainissement, où qu'elle soit », espère-t-elle.

En quinze ans, de 1997 à 2012, à peine 1,5 million de doses de vaccins contre le choléra avaient été utilisées dans le monde. Rien qu'en 2017, près de onze millions de doses ont été distribuées, de la Sierra Leone au Bangladesh, en passant par la Somalie. Au cours des quatre premiers mois de 2018, ce sont plus de quinze millions de doses dont l'utilisation mondiale a déjà été approuvée.

Blandine Lusimana

DROITS DE L'HOMME

L'état de santé de Janai Kagofero Balinda inquiète la Fondation Bill-Clinton pour la paix

L'ONG de défense des droits de l'homme demande aux autorités nationales d'accorder une liberté provisoire à l'ancien cadre supérieur de l'armée congolaise, détenu depuis 2016, pour lui permettre de suivre des soins médicaux en Norvège où se trouve sa famille.

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a publié, le week-end dernier, un communiqué dans lequel elle a exprimé sa préoccupation face à l'état de santé du président de The Congolese resistance movement national salvation (CRMNS), Janai Kagofero Balinda, qui se trouve actuellement en détention à la prison militaire de Ndolo, à Kinshasa. Janai Kagofero Balinda, a indiqué la FBCP, souffre d'une maladie chronique qui nécessite de suivre des soins appropriés en dehors de la prison militaire de Ndolo car « son état de santé se détériore du jour au jour ». Ancien haut cadre supérieur militaire et commandant de la province de Kisangani pendant la guerre de RCD dirigée par le Pr Wamba dia Wambail, il lui est reproché l'organisation d'un mouvement insurrectionnel et d'atteinte à la sûreté

de l'Etat. Le président de CRMNS a été arrêté depuis 2016, en provenance de Norvège.

De son récit fait à la FBCP qui l'a visité dans son lieu de détention, Janai Kagofero Balinda a expliqué qu'il avait été arrêté par un agent de la direction générale de migration à l'aéroport de Goma. Il était, ensuite, amené dans un hôtel pour être assigné à résidence surveillée avant d'être transféré à l'Agence nationale de renseignement (ANR) à Goma, en mars 2016, en attendant son transfèrement pour l'ANR 3Z, à Kinshasa, en face de la primature, où il est resté pendant près de douze mois depuis le 30 mars 2016. C'est le 11 mars 2017 qu'il était transféré à la prison militaire de Ndolo où il partage les mêmes conditions que plus de trois mille autres détenus militaires et civils. La FBCP, qui estime que le dossier du détenu était vide, exhorte les autorités judiciaires, militaires et civiles, à sa « libération pure et simple ».

Dans un communiqué du week-end, la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) s'est dite très préoccupée par la dégrada-

tion de l'état de santé du président de The Congolese resistance movement national salvation (CRMNS), Janai Kagofero Balinda, qui se trouve actuellement en détention à la prison militaire de Ndolo, à Kinshasa. Pour cette Asbl, Janai Kagofero Balinda, dont il est reproché l'organisation d'un mouvement insurrectionnel et d'atteinte à la sûreté de l'Etat et qui était aussi un haut cadre supérieur militaire et commandant de la province de Kisangani pendant la guerre de RCD qui était dirigée par le Pr Wamba dia Wamba, souffre d'une maladie chronique qui nécessite de suivre des soins appropriés en dehors de la prison militaire de Ndolo. « Son état de santé se détériore du jour au jour », a regretté la FBCP.

Arrestation et détention arbitraires

Dans son communiqué, la FBCP a dénoncé l'arrestation et la détention arbitraires de Janai Kagofero Balinda, depuis le 22 janvier 2016 à Gombe, en provenance de Norvège. Dans son récit fait à l'ONG de défense des droits de l'homme, qui l'a rencontré dans son lieu de détention, Janai Kagofero Balinda a raconté son calvaire. Il a dit à la FBCP qu'il avait été arrêté par un agent de la Direction générale de migration à l'aéroport de Goma. Il était ensuite amené dans un hôtel pour être assigné à résidence surveillée avant d'être transféré à l'Agence nationale de renseignement (ANR) à Goma en mars 2016, en attendant son transfèrement pour l'ANR 3Z à Kinshasa, en face de la primature où il est arrivé le 30 mars 2016 et où il a passé près de douze mois de détention illégale. C'est le 11 mars 2017 qu'il était transféré à la prison militaire de Ndolo où il partage les mêmes conditions d'arrestation et de détention illégales, sans justification, avec plus de 3 mille détenus militaires et civils.

Après ce constat, la FBCP dit attendre des autorités congolaises d'accorder à Janai Kagofero Balinda une liberté provisoire pour lui permettre de suivre des soins médicaux spécialisés. Au-delà, cette ONG qui

estime que son dossier était vide exhorte les autorités judiciaires militaires et civiles à sa « libération pure et simple ».

Victime du phénomène Kamuina Nsapu

Dans un autre chapitre, une famille se dit victime du phénomène Kamuina Nsapu. À en croire les proches de cette famille, Nico Kasanda Bishima avait reçu, en août 2016 dans sa résidence à Limete industrielle, des parents provenant de Kananga, au Kasai Occidental. Après un séjour qui n'a duré deux jours, ces visiteurs sortis pour des courses, n'étaient plus revenus à la maison. Ce seraient le début des inquiétudes pour Nico Kasanda Bishima, son épouse Mamie Musua Kasanda et leurs enfants Perigrine Mukandila Kasanda, Rebecca Biata Kasanda, Siméon Tshimanga Kasanda et Junior Kasanda Bishima qui, en plus de ne pas savoir où seraient passés ces visiteurs, doivent répondre constamment aux invitations et questionnements de la famille et des services de sécurité. En clair, ont signifié ces sources, Nico Kasanda et sa famille auraient été accusés d'avoir participé au mouvement insurrectionnel Kamuina Nsapu, en ayant « fourni aux insurgés un lieu de retraite et/ou de réunion, alors que ceux-ci auraient été en train de préparer les attaques dans la ville de Kinshasa ». Nico Kasanda Bishima ayant disparu de la maison depuis 2016, ont expliqué ces sources, les services de sécurité ont interpellé plusieurs fois son beau-frère Pathy Muluwa, qui est également porté disparu jusqu'à ce jour.

Sentant l'étau se resserrer sur eux, ces services se seraient accentués les autres membres de la famille, dont l'épouse et les enfants auraient finalement décidé de quitter la résidence familiale pour une destination inconnue. Ce qui est resté un tourment pour les autres membres de la famille qui disent attendre que les éclaircissements puissent être faits sur le dossier Kamuina Nsapu de la capitale, en vue de poser des questions sur leurs parents disparus.

Lucien Dianzenza

**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguliers (Mpila), Brazzaville



INTERVIEW

Yekima de Bel'art : « Les années Zaïre, c'est d'abord notre histoire à tous »

Le 4 mai, le slameur a sorti le clip de son dernier single, «Les années Zaïre». Découvert par le grand public au travers de sa précédente vidéo, «Je te présente Kinshasa», décrite comme une carte postale sonore de la capitale. Le soldat du slam ou encore l'afroslameur, comme il aime à se faire appeler, a créé une sorte de nostalgie auprès des Kinois de sa génération à qui il a proposé une promenade allant de la Kinshasa de son enfance à celle d'aujourd'hui. Dans «Les années Zaïre», il s'offre une nouvelle escapade dans le passé dont il a bien voulu partager les contours au travers de cette interview exclusive avec Le Courrier de Kinshasa, à quelques heures de sa sortie suivie de près par ses fans.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Que répondriez-vous à qui vous qualifierait de grand nostalgique ?

Yekima de Bel'art (Y.B.A.): Grand nostalgique non ! Je pense juste que l'on devrait normalement raconter notre propre histoire selon que nous nous l'avons vécue. Et cela incombe aussi bien aux gens de la presse, aux écrivains congolais, à nos médias tous si distincts (affiche, internet, radio, télé, ciné, presse), ou peut-être plus, qu'aux artistes toutes disciplines confondues, aux musiciens qui singulièrement associent le sonore, le textuel et le visuel. « Si tu veux contrôler ton peuple, commence par contrôler sa musique », disait Platon. Et si nous laissons trop souvent les autres raconter à notre place, et à nous, et au monde entier, notre propre histoire, alors ils se feront le plaisir de ne nous exposer que ce qui leur plaît, bien ou mal. Ainsi, la mémoire collective risque de retenir grâce à un film, grand support informatif d'ailleurs, que Lumumba serait décédé à cause de sa femme, parce que le réalisateur a voulu passer subtilement ce message-là. Croyez-vous que cette partie du film ait été déposée là au hasard du scénario, ou plutôt qu'elle a été tournée comme ça à dessein, sachant l'influence que cela pourrait avoir dans l'appréhension du cinéspectateur lambda ? Bien au-delà de la musique et de l'innovation que cela apporte, notre histoire par nous est l'un des éléments motivateurs du titre «Les années Zaïre».

L.C.K. : «Les années Zaïre», est-ce un devoir de mémoire ou un soupir qui traduit votre dépit face à un amour perdu ?

Y.B.A. : (Rire) Amour perdu, hum, je ne le dirai pas comme cela ... «Les années Zaïre», c'est d'abord notre histoire à tous, on ne saute pas une période donnée quand on va à la rencontre de l'histoire d'autres pays ou quand elle nous est racontée, pourquoi sauter chez nous quand on est chez nous ? Qu'en est-il du devoir de mémoire ? Il y a toujours sur notre RTNC, l'émission des éphémérides que nombre de faits méritent ? Comment, par exemple, oublier le journalisme de Lukunku, Katendi Zola ou Manda Tchabwa, les chansons pas salaces dont on ne se lasse dans le genre «Noblesse Oblige», «Mamou», «Manzili», «Nazoki Molangi», cette guitare de Franco, «Eau bénite» écoutée sur 33 tours ? Comment les jeunes sauront qu'avant les CD, les streamings, les MP3 et les iPods, il y avait les cassettes, les disques vinyles ? C'est ici qu'a eu lieu, le 30 octobre 1974, «The Rumble in the Jungle», le grand combat d'Ali et Foreman au stade Tata-Raphaël ; la Conférence nationale souveraine, comment vont-ils apprendre là-dessus ? Comment oublier Kabo wa Kabo ou Kan-



Yekima, version du couple emblématique Mobutu-Maman Bobi

gala Machine de guerre ? Ndaye, Kabongo Ngoy, Mamale, Korando ? Je veux raconter à mes filles qu'avant les «Novelas», il y avait «Dona Beija», «Linda De Suza», à mes garçons comment j'adorais «X-OR», «P»uissance rouge», «Les chevaliers du ciel», «Super Copter», «K2000», «Inspecteur Derrick», «Winchester» ou «Shaka Zoulou» ... À mes bébés que nous, nous avons «Kimbo», «Judo Boy», «Capitaine Flamme», «Dartagnan» (Un Koukoukin Koukoukin), «Clémentine», ... Comment ne pas se rappeler à l'heure du make up les tatous de nos mères, les « Lambada », ou « Sopana », « Mobondo », « Kanzaku », « coiffures antennes » ? Comment aussi oublier qu'on a vécu la dictature afin de nous interpeller sur la nouvelle histoire plus belle que celle-là que nous sommes censés écrire ? Spoiler toute une culture, celle même qui reste en tête après avoir tout oublié ?

L.C.K. : La toque du léopard, qui soit dit en passant vous va comme un gant, était-elle un objet de vos fantasmes d'enfant ?

Y.B.A. : (Rire) J'aime vos questions en passant. Un peu oui. Mais, petite anecdote, quand Mobutu ne l'avait pas sur la tête, je ne pouvais pas le reconnaître. Mais du tout. Mobutu, c'est sa toque aussi pour moi. Je suis enfin heureux de l'essayer sur ma tête. Merci du compliment donc.

L.C.K. : Serait-ce donc une des siennes qui coiffe votre tête dans ce clip ?

Y.B.A. : Je garde ça pour moi. Mystère...

L.C.K. : Quelle posture aviez-vous au moment de l'écriture de ce texte... un sourire en coin alors que vous vous perdiez dans vos souvenirs ou un fou rire qui allait jusqu'à vous faire couler des larmes ?

Y.B.A. : L'histoire de ce texte est bien plus drôle qu'un sourire au coin de la bouche ou un rire qui ouvre les vannes lacrymales. C'est dire que le 5 septembre 2017, la soirée, oui la soirée, je reçois cette inspiration, un peu comme ça, comme un éclair de génie et je me mets à la retranscrire, je ne sais pas mais je crois que ça pourrait être le verbe exact vu que je copiais dans ce que je recevais car tout vient parfois mais pas toujours de façon claire. Le 7 du même mois, donc deux jours après, je vois sur Facebook beaucoup de publications sur «Les années Zaïre». Je pose la question à mon agent artistique, qu'y a-t-il, on m'a vu écrire ? Si non, ça se fait comment ? Vous connaissez la réponse pour la date du 7 septembre.

Une coïncidence ha-lu-ci-nante ! J'ai donc décidé, alors même que mon album avait déjà été clôturé, de l'enregistrer au studio et de le sortir en single dudit album. Je crois que je l'écris en n'étant plus où je l'écrivais, j'ai fait un voyage aussi loin que cela a pu me projeter, me téléporter.

L.C.K. : Faire ce clip, comment l'avez-vous vécu... une sorte de reconstitution ou une réécriture qui vous a permis d'enjoliver certaines choses... ?

Y.B.A. : Les deux, une vraie heuristique aussi. Enjoliver, hum !... mais pas trop car, à trop mettre de mascara sur l'histoire, elle devient mascarade. Bien sûr que comme il y a du cinéma donc il s'ensuit un peu de fiction. Autre chose, je le dis comme ça, mais ça pourrait être un essai socio-anthropologique sonore et visuel, peut-être que c'est trop dire, je préfère me contenter d'un concept musico-poétique « clippé ». Et si à Thierry Michel il a fallu plus de trois épisodes de chacun 59' pour raconter cette époque du Zaïre dans le film «Mobutu roi du Zaïre», nous n'avons utilisé que 4'11" pour le même exercice de façon concise et plus ou moins précise.

L.C.K. : Ce texte est-il sorti tout entier de vos souvenirs ou quelques personnes, parents ou amis, ont-elles fait office d'aide mémoire ?

Y.B.A. : L'inspiration oui, merci Seigneur, mais le travail d'après, beaucoup aussi, merci Seigneur. Je ne me contente pas toujours, voire jamais vraiment de la pleine beauté de premiers écrits, je les relis déjà plusieurs fois. Ensuite, je m'amuse dessus et prends mon pied avec. Oui des questions aussi, j'aime faire participer les gens autour de moi quand j'écris. C'est beau. Après, quand ils écoutent le rendu à la radio, ils sont contents.

L.C.K. : Quel résumé feriez-vous de votre texte et quelle scène, partie du clip, la traduirait au mieux selon vous ?

Y.B.A. : « Les années Zaïre ne sont pas toutes des années à haïr ». Une énigme. Cette phrase, quand on l'écoute pour la première fois, on ne la comprend pas tout de suite. Parce qu'on entend « Les Années zaïre ne sont pas toutes des années Zaïre » (rire). Et on se dit, parce que j'en ai eu des témoignages : « Mais il est fou ce gars,

c'est quoi qu'il a voulu dire... ? ». Et quand on la devine ou déniche, alors on dit wow ! C'est le beau résumé. Un punch line qui résistera dans nos mémoires longtemps. Je pense que c'est le moment où j'énumère quelques souvenirs dans le clip. Ça fait rire hein ! Je m'imagine bien la tête que font les gens quand ils écoutent ou voient ça. Au fait, ce sont eux les vrais nostalgiques, pas moi (rire).

L.C.K. : Vous parlez de Mobutu et maman Bobi, que vous évoquent-ils ?

Y.B.A. : Des personnages d'une histoire que l'on ne peut pas détacher quand on la raconte.

L.C.K. : Le maréchal, qui était-il, mieux qui est-il pour vous ?

Y.B.A. : C'est mon homo, vu que je suis le Maréslam (rire), donc le maréchal du slam. Il y en a qui estiment que je fais l'apologie ou le panégyrique de Mobutu. Je tomberais donc moi-même, si tel était le cas, dans les Djalelos posthumes. Écoutez, j'ai l'occasion ici de dire : «Les années Zaïre», ce n'est pas qu'un son, pas qu'une musique mais l'histoire de tout un peuple, un moment dans son parcours de citoyen d'une République. Ce n'est pas qu'une danse ou un slogan musical pour le buzz ou scandé de façon opportuniste, c'est la nostalgie de toute une époque vécue par des gens certains, voire encore vivants. Je sais qu'on oublie vite par ici, qu'il faut s'actualiser tout temps dans les esprits : Je suis l'artiste de «Je te présente Kinshasa», un classique et dans cette discipline de poésie et dans la musique de mon pays. Un succès inattendu, passé partout, partagé à foison avec plaisir et sursaut par les Congolais d'ici et de la diaspora, les stars de tout horizon, les Africains congophiles et ceux qui simplement ont apprécié la nouveauté dans la musique ; joué dans des radios et télévisions locales et internationales, et même retenu pour le tour du monde de la Francophonie diffusé en direct sur Tv5 Monde. Comment, de quelle manière encore rendre fiers son pays, ses amis, son Afrique et notre culture, sans prétention aucune que le témoignage d'un art. Cette carte postale orale, sonore et visuelle faite avec fierté brochant en quatre minutes chrono le portrait de toute une ville et de façon métonymique de tout un pays dans ses principales langues et sa culture. Ainsi, si avec cela, j'étais dans la géographie et l'espace, avec «Les années Zaïre», je nous téléporte dans l'histoire, l'espace, dans le temps. Encore une fois, autant nous cherchons à apprendre l'histoire des autres, autant les autres de partout apprennent la nôtre, ça passe par des livres, en googlant, le ciné, la télé, et aujourd'hui l'AfroSlam par un Congolais. Comme «Je te présente Kinshasa», ce dernier exercice auquel on s'est prêté offre là un nouvel outil pédagogique, didacticiel, une mine de renseignements, les deux pourraient aussi être écoutés dans des écoles et universités, y faire le tour, colloques et forums, est-ce trop estimer ? Dans son heuristique, le chercheur a-t-il aussi besoin d'éléments sonores ?

Propos recueillis par Nioni Masela

CARITAS CONGO

Vers l'élaboration d'un plan intérimaire 2018-2019

L'association à but non lucratif réfléchit sur sa nouvelle stratégie d'actions, après la présentation de son rapport d'activités 2017, année au cours de laquelle elle a mobilisé 24 461 919,96 de dollars américains pour des interventions qui ont touché environ 8,8 millions de personnes, parmi lesquelles 2,3 millions ont été sensibilisées sur le Wash (Eau, hygiène et assainissement).

L'élaboration du plan intérimaire permettra à Caritas Congo d'harmoniser son plan stratégique avec celui de la Caritas Internationalis qui court de 2015 à 2019. Ce plan tiendra compte de ses axes d'intervention dont la consolidation de son identité, le renforcement des capacités globales de ses organisations membres et la promotion du partenariat.

Durant l'année dernière, Caritas Congo et les Caritas diocésaines, en partenariat avec quelques partenaires, ont réalisé plusieurs activités pour venir en aide à la population en détresse en RDC. Dans le cadre de la promotion de l'esprit de charité, de solidarité et de partage, Caritas Congo a joint sa voix à celle des autres dans le pays pour mobiliser des moyens en faveur des victimes de certaines catastrophes naturelles ou causées par l'homme. Ainsi, la crise du Kasai suite aux affrontements meurtriers en 2016

entre les miliciens de Kamuina Nsapu et l'armée nationale, l'afflux des réfugiés centrafricains, sud-soudanais et burundais; les affrontements entre Pygmées et Bantous, etc., sont autant de tristes événements pour lesquels Caritas Congo s'est investie pour amplifier la voix des victimes en vue de susciter la solidarité à leur égard, au cours de l'année 2017.

Dans son volet renforcement des capacités des animateurs des structures de Caritas-Développement, cet organe technique de l'Eglise catholique a formé sur le développement des stratégies d'influences seize agents dont quatre femmes, délégués de Caritas Congo, de Caritas-Développement Kinshasa, de Caritas-Développement Sakanya-Kipushi et de Caritas-Développement Kongolo. En sus de cela, un consultant indépendant a été recruté pour appuyer la Caritas Congo dans la redéfinition du modèle économique et la recherche de financement auprès des entreprises privées et publiques dans le respect de l'éthique chrétienne.

Caritas Congo a mobilisé ses partenaires, tant externes qu'internes, en vue notamment de sauver des vies; soulager la misère; promouvoir le paysannat et la sécurité alimentaire; soigner des maladies; appuyer l'éducation; améliorer l'accès aux services sociaux de base; faciliter la bonne gouvernance locale; lutter contre les violences et réinsérer économiquement des personnes vulnérables.

Blandine Lusimana

NOUVEAU CODE MINIER

Le gouvernement devrait travailler en mode d'urgence

La RDC est en train de perdre des revenus en pleine période de remontée des cours mondiaux des matières premières et des perspectives meilleures du secteur pour les prochaines années. En effet, les échanges sont au point mort à cause des positions divergentes sur certains points de la réglementation.

Les travaux de la dernière chance, même si le terme semble dépassé après la promulgation effective du nouveau code minier par la présidence de la République, sont-ils en voie d'accoucher d'une souris? La question mérite d'être posée. En effet, certaines sources proches du dossier parlent déjà d'une « panne technique » manifeste au sein de la commission gouvernementale en charge de l'élaboration des mesures d'application.

Après le grand débat suscité par cet épineux dossier de révision du code minier de 2002 tant pour les compagnies minières frondeuses que les principaux partenaires au développement plutôt favorables à une revalorisation des recettes minières, on pensait qu'une étape était franchie avec l'entrée en vigueur de la loi. Pourtant, s'exprimant sur Ecofin, le député national Patrick Kakwata n'a pas hésité à renseigner sur la principale cause à l'origine du blocage actuel. Selon lui, la non-prise en compte des exigences des compagnies minières, notamment sur la question de la réhabilitation de la clause de stabilité de dix ans, ne permet pas de faire aboutir les discussions en cours. Théoriquement, les échanges ne devraient pas porter sur des questions de fond car la loi reste en vigueur. Comme l'a rappelé le ministre des Mines, à la veille du démarrage des discussions au sein de

la commission gouvernementale, les mesures d'application ne peuvent pas avoir la prétention de contredire la loi.

La commission Environnement et ressources naturelles de l'Assemblée nationale, chapeautée par Patrick Kakwata, se montre très rassurante sur la suite des événements. Pour lui, le débat est bien clos. Il n'est pas question de revenir sur les dispositions légales de la nouvelle loi. « Elles doivent être appliquées selon l'esprit et la lettre ». Il est clair que la RDC a revu à la hausse sa fiscalité minière au regard de la conjoncture et des réalités de l'exploitation minière. Il a rappelé également que la garantie de stabilité de dix ans, réclamée par les compagnies frondeuses, a bel et bien été supprimée. Il s'agit d'une disposition qui permettait à l'opérateur minier de ne pas subir des changements majeurs des charges vis-à-vis de l'Etat au cours des premières années, au regard des investissements lourds réalisés.

La clause a été réduite à cinq ans pour les titulaires des droits miniers octroyés sous l'emprise du nouveau code révisé. Il est révolu le temps où l'opérateur minier ne devait s'acquitter que d'un taux de redevance de 2%. Tout le monde attend aujourd'hui le fameux règlement minier qui devrait permettre au Premier ministre de la République de déclarer, par décret, certaines substances minérales comme « stratégiques » pour mieux profiter de la hausse des cours mondiaux des matières premières. Le délai pour la procédure d'élaboration du règlement minier est de trois mois. Il ne reste plus qu'un mois avant d'atteindre l'échéance du 6 juin.

Laurent Essolomwa

IMPRIMERIE*DU

BASSIN DU CONGO

LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

✉ imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

COOPÉRATION SINO-CONGOLAISE

Ma Fulin échange avec Firmin Ayessa

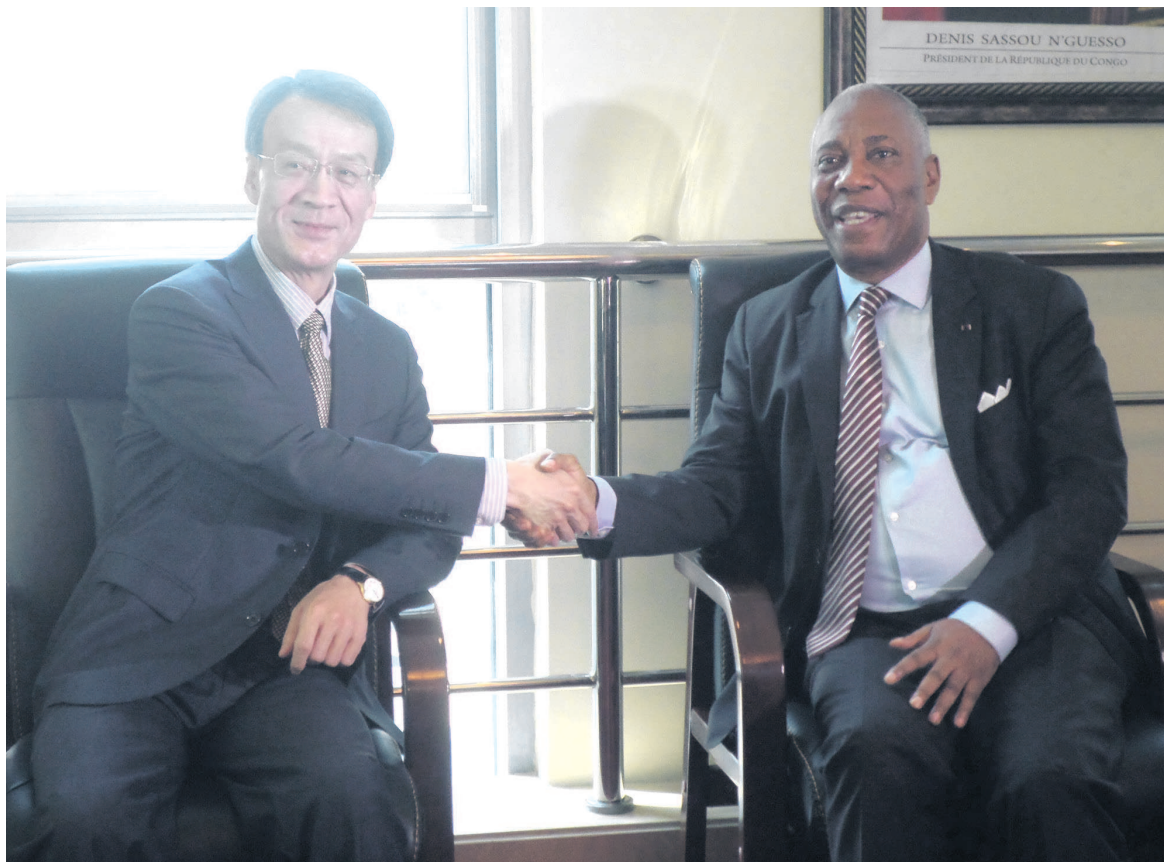
Le nouvel ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo poursuit sa série de rencontre avec les autorités congolaises, en échangeant, le 7 mai, avec le vice-Premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale.

Les deux personnalités ont évoqué des sujets liés au renforcement des relations existant entre la Chine et le Congo pour les apporter à un très haut niveau. « C'est une visite de courtoisie, donc nous n'avons pas encore parlé des choses précises. Nous sommes tous d'accord que la coopération entretenue par nos deux gouvernements doit servir surtout aux intérêts du peuple. Nous sommes aussi tous d'accord que notre coopération qui a une longue histoire doit continuer pour avoir une nouvelle perspective », a expliqué à la presse le diplomate chinois, à sa sortie d'audience. Invité à donner son appréciation sur la coopération entre le Congo et la Chine, Ma Fulin a indiqué qu'il existe une base très solide non seulement entre les deux Etats mais surtout au niveau des deux peuples. « J'ai dit au vice-Premier ministre que le

travail des ambassadeurs, c'est un peu comme une course de relais. Donc, pour moi, c'est un nouveau départ, je dois faire face, avec la partie congolaise, à la nouvelle conjoncture à laquelle le Congo traverse pour s'adapter aux nouveaux besoins, aux nouvelles conditions du pays et aux besoins de notre coopération. Chez nous, même si on fait 90% de chemin, on reste toujours à mi-chemin », a poursuivi l'ambassadeur de Chine au Congo.

Selon lui, il y a encore beaucoup à faire dans le cadre de la coopération entre les deux pays, vieille de longues dates. Ma Fulin s'est, par ailleurs, dit confiant qu'avec la tenue du prochain sommet du forum de la coopération Chine-Afrique, les relations entre son pays et le Congo porteront de nouveaux succès.

Parfait Wilfried Douniama



Firmin Ayessa et Ma Fulin

DROITS DE L'HOMME

L'Adhuc invite le gouvernement à respecter les normes internationales

La détention prolongée de certains prisonniers fait l'objet d'un atelier de deux jours, lancé le 7 mai à Brazzaville.



La photo de famille des participants au séminaire Adhuc

L'activité est organisée par l'Association pour les droits de l'Homme et l'univers carcéral (Adhuc), en partenariat avec la Fondation nationale pour la démocratie. Les vingt-cinq participants, parmi lesquels les représentants des partis politiques, des ONG des droits de l'homme, des syndicats, de la presse, des responsables de l'application de la loi, ainsi que des citoyens indépendants vont discuter autour des questions liées à la « détention arbitraire au Congo ».

Selon le président de l'Adhuc, Loamba-Moke, cet atelier vise plusieurs objectifs, à savoir la mobilisation des acteurs de la société civile pour lutter contre l'injustice politique en République du Congo ; l'élaboration d'un plaidoyer en direction des autorités nationales et internationales pour mettre fin à la détention arbitraire des prisonniers politique au Congo et la lutte contre la surpopulation carcérale. Ainsi, pour lui, plusieurs citoyens congolais sont victimes des détentions préventive et arbitraire. Il a, par exemple, cité les cas Jean-Marie Michel Moukoko dont le procès vient de s'ouvrir à la Cour d'appel de Brazzaville, Paulin Makaya, André Okombi Salissa, Ghys Fortunin Dombet-Bemba. « Depuis quelques temps, des vagues d'arrestations arbitraires sont perpétrées par la force publique sur les chefs de l'opposition et leurs militants. Cet atelier constitue une sonnette d'alarme contre l'injustice qui règne au Congo », a-t-il indiqué.

Notons que cet atelier s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale « Trop c'est trop » que l'Adhuc mène depuis plus d'une année.

Rude Ngoma, stagiaire

FOOTBALL U-20

Le Congo et le Bénin font jeu égal

Le match amical ayant opposé les Diables rouges et Ecureuils, le 6 mai au stade Alphonse-Massamba-Débat, s'est soldé sur le score nul, d'un but partout. Ce 8 mai, la sélection béninoise rencontrera Diables noirs.

Le Congo et le Bénin sont en lice pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations U-20, qui se disputera, du 2 au 17 février 2019 au Niger. Les Ecureuils ont choisi la terre congolaise pour se mettre au vert. Face aux Diables rouges, en amical, ils se sont fait peur à la 34^e mn, lorsque Jean Racine Louamba a ouvert la marque pour le Congo. Grâce à Rodrigue Kossi le Bénin a rattrapé son retard à la 51^e mn. Le score n'a pas changé jusqu'à la fin de ce match, dont le principal enjeu pour les deux équipes a été de faire les réglages techniques.

Dans le cadre du deuxième tour des éliminatoires, en effet, le Congo ren-



Jean Racine Louamba ouvrant le score pour le Congo/Photo Rogalvy

contrera le Botswana. Le match aller se jouera, le 12 mai, à Gaborone et le retour le 19 du même mois, à Brazzaville. « L'objectif pour nous c'est le Botswana. Il s'agira de faire un déplacement qui permettra de faire un pas vers la qualification pour le Niger », a indiqué le sélectionneur des Diables rouges U-20, Valdo Candido. Le

Bénin, quant à lui, sera aux prises avec la Gambie. Dans la poursuite de leur mise au vert, les Ecureuils livreront un autre match amical face à Diables noirs, ce 8 mai, au stade Alphonse-Massamba-Débat. Puis l'équipe béninoise s'envolera pour Banjul, la capitale gambienne.

Rominique Makaya

COOPÉRATION SANITAIRE

Les équipes médicales cubaines vont s'étendre sur le territoire congolais

Dans un proche avenir, les médecins cubains seront déployés dans les départements du Congo où ils ne sont pas encore jusque-là opérationnels.

Une délégation cubaine, conduite par la vice-ministre de la Santé publique, Marcia Cobas Luiz, est en visite au Congo pour faire le point de la coopération sanitaire entre les deux pays. Au sortir de l'entrevue, le 7 avril à Brazzaville, la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a souligné que cette coopération est au beau fixe avec de bonnes perspectives. « La perspective la plus immédiate est que les équipes médicales cubaines vont arriver et seront déployées dans d'autres départements du pays », a-t-elle fait savoir. Les départements concernés

sont, entre autres, la Sangha, la Likouala, les Plateaux, la Cuvette ouest et la Bouenza. Dans d'autres départements, les médecins cubains sont déjà à pied d'oeuvre, notamment dans la Cuvette où ils sont à Owando et Oyo (hôpital Edith-Lucie-Bongo-Ondimba), à Brazzaville, à Pointe-Noire, à Dolisie dans le Niari.

La situation des médecins congolais étudiant à Cuba a été également évoquée. « Ils continuent à suivre leur formation comme il se doit. D'ici à deux ans, nous allons recevoir la première vague de ces médecins en formation », a indiqué la ministre de

la Santé et de la population, précisant que progressivement, le pays est en train de réunir des conditions pour les recevoir.

Le séjour de la délégation cubaine au Congo se poursuit. Les échanges sont prévus entre elle et plusieurs membres du gouvernement, notamment le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, de l'Enseignement supérieur et celui des Finances et du budget, avant de rencontrer le Premier ministre, Clément Mouamba. Cette délégation se rendra ensuite à Oyo, dans le département de la Cuvette, où une forte équipe médicale cubaine exerce à l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba.

R.M.